

RESPECT DES LIBERTÉS SYNDICALES

## LES SYNDICATS AUTONOMES VONT INTERPELLER BOUTEFLIKA

page 5



CONDITIONS DE CORRECTION DU BAC

## LE CLA DÉNONCE

page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1609 | Mercredi 27 juin 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FÉSTIVITÉS DE LA 50<sup>E</sup> COMMÉMORATION DE L'INDÉPENDANCE



Photo Walid

## Khalida Toumi dévoile le programme

page 24

ABDELLAH KHANAFU EN EXPLIQUE LES RAISONS



# LA SARDINE PREND LE LARGE

page 3

SÉCURITÉ DANS LES STADES

page 4

### LA DGSN PRÊTE À ASSURER LA FORMATION DES AGENTS

PORT D'ALGER

page 4

### ALLÈGEMENT DU DÉLAI DE TRAITEMENT DES PASSAGERS



71,6

millions de dinars ont été mobilisés pour la concrétisation de l'action de solidarité en direction des catégories sociales défavorisées dans la wilaya d'El Tarf, durant le mois de Ramadhan prochain.

700.000

estivants ont fréquenté les plages de la corniche jijelienne depuis l'ouverture de la saison estivale, début juin courant.

30

terrains de football revêtus de pelouses synthétiques seront prochainement aménagés dans plusieurs quartiers urbains de la wilaya de Constantine.

## Couverture sécuritaire maximale à Tipasa



La wilaya de Tipasa va s'enrichir de quatre nouvelles structures de police qui seront opérationnelles durant cette saison estivale, annonce le chef de sûreté de wilaya.

Deux nouvelles structures urbaines vont ouvrir leurs portes dans les communes de Meurad et Sidi Rached, alors que deux brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ) vont être opérationnelles à Gouraya et Cherchell afin de renforcer "la couverture sécuritaire de cette partie ouest de la wilaya", a indiqué Djadjai Salim.

Le même responsable, a précisé à l'APS, que pour faire face au flux grandissant de véhicules des estivants, un dispositif spécial appelé "Plan azur" est déjà opérationnel depuis le 6 juin au niveau des 14 communes côtières, parallèlement au déploiement d'un plan de circulation à l'intérieur du chef-lieu de wilaya. Ce dernier consiste en la mise en place d'un dispositif de sécurisation de certains points noirs marqués par une grande affluente de vacanciers et l'installation de postes fixes de contrôle de 6h à 2h du matin. Quatre patrouilles de nuit, secondées par une cinquième patrouille mixte (gendarmérie et police) veilleront, elles aussi, à la sécurité des personnes et des biens et ce, de 23h jusqu'au matin aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des villes.

## La dernière minute de juin durera 61 secondes !

La dernière minute du mois de juin comptera exceptionnellement une seconde de plus afin de faire coïncider le temps atomique sur le temps astronomique. L'expression "réglé comme une horloge" suffit à résumer l'incroyable précision de nos horloges atomiques. Pour ces machines, le temps est fluide et continu, sans aucune interruption ou ralentissement de quelque sorte. Mais elles sont en décalage avec le temps qui régit nos vies, celui que nous impose la Terre. Régulièrement, nous prenons une légère avance sur la planète, créant en quelque sorte, "temps distincts". Afin de nous resynchroniser avec la Terre, la dernière minute du mois de juin sera une seconde plus longue que les autres. Avant 1972, le "temps était donné par l'astronomie. C'est-à-dire que pour connaître l'heure, on regardait la position d'un astre, le Soleil ou d'autres objets célestes" par rapport à la Terre, résume Noël Dimarçq, directeur du laboratoire Systèmes de Référence Temps-Espace de Paris. "Aujourd'hui, le temps est construit, défini et mesuré à l'aide d'horloges atomiques qui sont infiniment stables par rapport au temps astronomique. Cela permet d'être sûr que tout le monde autour de la Terre a la même heure", explique-t-il. Cela a bien évidemment des conséquences sur nos vies quotidiennes. Puisque nous sommes tous reliés par un même calcul du temps, il nous est possible de savoir à toute heure du jour et de la nuit, quelle heure il est de l'autre côté du monde. Grâce à ce savoir, il nous est possible de coordonner nos actions, entre autres commerciales ou personnelles. Mais si nous sommes synchrones entre nous, il n'en va pas de même avec la Terre qui cumule un très léger retard sur nous. Or, à terme, cela pourrait créer un décalage significatif. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de remettre les pendules à l'heure de temps à autre. Nous avons déjà mis en place les années bissextiles, nous connaissons fin juin un allongement de la dernière minute du mois.

## Des générateurs électriques pour les boulangers

Des campagnes de sensibilisation sont menées à Blida en direction des boulangers en vue de les inciter à acquérir, par facilité de paiement, des générateurs électriques mis à leur disposition par l'Etat, a-t-on appris auprès du secrétariat de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), initiateur de cette opération.

"Cette action a porté ses fruits, puisque nous avons reçu, à ce jour, une cinquantaine de demandes d'acquisition de ce matériel, dont le prix oscille entre 800.000 et 1 million de dinars (suivant la capacité de chaque générateur)", a indiqué le responsable local de l'UGCAA, Boukri Boualem, qui fait cas d'un effectif de près de 380 boulangers à Blida.

La couverture des demandes d'acquisition introduites interviendra "au plus tard, à la mi-juillet prochain", a-t-il assuré. Selon M. Boukri, ces sorties à la rencontre des boulangers, organisées en collaboration avec le bureau des boulangers de la wilaya, sont mises à profit, pour expliquer aux concernés les modalités pour bénéficier de cet équipement, dont l'acquisition nécessite l'introduction d'un dossier auprès du secrétariat de wilaya de l'UGCAA.

"Le boulanger, qui en a formulé la demande, pourra acquérir un générateur électrique, après le versement d'un montant équivalent à 10% de son prix, tandis que le reste (du prix) sera versé en tranches sur un échéancier de huit années et plus", est-il souligné



## Le souhait de Benbada



Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a réaffirmé, lundi à Béjaïa, la volonté de son département ministériel de créer des zones d'activités commerciales spécialisées hors zones d'habitats urbaines. Intervenant au cours d'une visite de travail, entamée dans la matinée dans la wilaya, M. Benbada a mis l'accent particulièrement sur les commerces de gros, dont la présence au cœur des cités résidentielles génèrent des "contraintes et des désagréments en série, autant pour elles-mêmes que pour leur environnement immédiat", a-t-il souligné. S'agissant, particulièrement de la wilaya de Béjaïa, le ministre a exhorté les autorités locales à inscrire "désormais" leur action dans cette perspective. "Outre le commerce de gros de l'agroalimentaire qu'il va falloir délocaliser, il est question dans l'immédiat de réfléchir à celui des fruits et légumes dont la présence sur la route de l'aéroport est jugée inopportune", a observé le ministre. Ce marché, en pleine opération de réhabilitation, devrait être délocalisé pour être implanté en zone extra-urbaine. Le ministre a cependant souligné que cette opération n'a de chance de réussir que "si l'alternative proposée en matière de choix de terrain soit fiable et viable", mettant en exergue, par ailleurs, "l'intérêt" de confier leur gestion et leur mise en valeur aux particuliers. Au cours de cette visite, le ministre a passé en revue quelques projets du secteur, dont la réalisation est de nature à renforcer la mission de contrôle et de commerce de la wilaya. Ainsi, en est-il du cas du nouveau siège de la direction du commerce, du laboratoire d'analyse de la qualité et du siège de l'inspection du contrôle aux frontières.

## Un médecin piégé par une caméra alors qu'il volait l'argent d'une patiente !

Un médecin belge a récemment été pris la main dans le sac ! Une patiente, qui avait des doutes sur son médecin a décidé de placer une caméra cachée pour voir si celui-ci ne lui volait pas son argent lors des consultations. S'il y a bien une personne en qui l'on fait confiance habituellement, c'est bien son médecin. Mais Marie-Thérèse n'a pas choisi le plus fiable d'entre eux... Cette Belge, qui sortait tout juste d'un coma, subissait depuis quelques temps des séances de rééducation. Mais après la première consultation, elle constate qu'il lui manque de l'argent dans son sac : "La première fois, je ne pensais pas que l'argent avait été volé, je croyais que je l'avais perdu" dit-elle. C'est ensuite que les doutes vont se diriger vers le médecin : "La deuxième fois, j'étais sûre à 100% que c'était lui. Nous étions nombreux à avoir des doutes, mais comme je sortais du coma, je devais réapprendre beaucoup de choses. Je ne croyais pas que c'était possible pour un médecin de faire cela" rapporte RTL.be. Marie-Thérèse connaissait son médecin depuis 10 ans, tout cela semble inimaginable mais pour avoir le cœur net, elle décide de faire appel à un détective privé. Ce dernier va placer une caméra dans son sac. Le 13 juin dernier, la patiente retourne à sa séance de massage et comme à son habitude, le docteur peu scrupuleux se sert dans le sac de Marie-Thérèse. La vidéo montre parfaitement et très clairement le docteur se servir à la source. Ce document est une preuve irréfutable pour la victime. Evidemment, Marie-Thérèse Horemans a décidé de porter plainte et le médecin risque aujourd'hui une radiation par l'Ordre des Médecins : "Il est évident que nous allons attendre les conclusions du parquet qui va mener une instruction pour connaître avec précision tout ce qui a bien pu se passer" explique George Albertyn, le président de l'Ordre des médecins. La victime doit désormais trouver un nouveau médecin, mais "il faudra du temps pour que je lui fasse confiance".

D  
I  
X  
I  
T

## Abdelkader Messahel :

« L'intégrité territoriale du Mali, n'est pas négociable, dans la recherche de toute solution à la crise qui secoue ce pays voisin depuis plusieurs mois. J'avais dit que notre approche se décline en six urgences, dont la première porte sur la préservation de l'intégrité territoriale et la souveraineté du Mali. Pour nous Algériens, comme pour le reste de la communauté internationale, l'intégrité territoriale n'est pas négociable. Une solution politique négociée est possible pour trouver une issue favorable à cette crise. Nous avons toujours privilégié la solution politique. Nous croyons aux vertus du dialogue et dans le dossier particulier de la situation au Mali, il y a toutes les indications qui font croire et penser que la solution politique négociée est possible et nous y travaillons. »

PRIX DE LA SARDINE, PÊCHE AU THON ROUGE ET PORTS DE PÊCHE

# Les explications de Abdellah Khanafou

**Affiché entre 250, 400 et parfois à 500 DA, le prix de la sardine sur le marché national prend des ailes et fait des vagues auprès des ménagères.**

PAR SADEK BELHOCINE

La raison : la demande est supérieure à l'offre. C'est du moins ce qu'a avancé hier le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Abdellah Khanafou, qui intervenait sur la Chaîne III de la Radio nationale à l'occasion de la Journée nationale du pêcheur. Ce n'est pas demain que la sardine sera à la portée de toutes les bourses.

Selon Abdellah Khanafou, le prix élevé de la sardine « est lié à la faiblesse de l'offre ». Une offre qui est, explique-t-il, « aux mêmes proportions qu'il y a dix ans ». Outre cette faiblesse, le premier responsable du secteur de la pêche y ajoute le changement des habitudes culinaires des Algériens. « Il y a une très forte demande. La sardine est aujourd'hui consommée par tous les Algériens, même ceux du sud du pays », a-t-il souligné, mettant aussi la hausse du prix de la sardine sur le fait que « le circuit de commercialisation n'est pas bien maîtrisé ». Il écarte l'idée de spéculation sur la sardine parce que « ce produit ne peut pas être stocké ». Il en déduit donc que « le prix de la sardine n'est pas lié à la spéculation ». Toutefois, il souligne que cette tendance haussière est freinée de temps en temps par une offre abondante comme il a été enregistré la semaine dernière où le prix de la sardine était assez bas. « A l'ouest du pays, le kilo de sardine valait 120DA », a-t-il relevé, soulignant que l'étude sur les fonds marins commandée par le ministère de la Pêche n'a pas « quantifié » cette ressource mais a fourni des données sur les zones « spatiales » de cette faune marine.

## Pêche au thon rouge : les enseignements tirés

L'autre question, qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, est le quota réservé annuellement à l'Algérie pour la pêche au thon rouge. Ce n'est qu'une infime partie de ce quota qui a été pêché par des armateurs algériens l'année dernière provoquant certains remous et des non-dits au sein de la corporation des armateurs et de l'opinion publique. Pour cette année, un léger mieux est enregistré. Le quota a été fixé à 138 tonnes et a été réparti entre deux armateurs,



Abdellah Khanafou.

affirme le ministre qui explique. « Nous avons pêché une partie de ce quota. Nous avons réparti cela entre deux armateurs qui ont répondu aux conditions fixées par l'ICCAT et par celles d'un arrêté interministériel. Les deux armateurs n'ont pas eu le temps de le faire. Un armateur a pêché 69 tonnes, l'autre n'a pas pu le faire », a-t-il dit. Il semble que le temps a manqué à cet armateur, sachant que les délais fixés par l'ICCAT pour pêcher le thon rouge vont du 15 mai au 15 juin de chaque année. Beaucoup de choses ont été corrigées. Le ministère a tiré des enseignements de l'expérience de la campagne de l'année dernière.

« C'est la première fois que nous avons pu mettre en place une pêcherie du thon rouge. Beaucoup de choses ont été dites à propos des quotas et de la non transparence. Cette année, nous avons pu répondre à toutes les conditions fixées par l'ICCAT », a-t-il soutenu, ne laissant aucun coin de zone d'ombre aux détracteurs. « Maintenant, personne ne peut dire que les choses se passent dans l'opacité au niveau du ministère de la Pêche », a-t-il confié, relevant que « les armateurs eux-mêmes peuvent en témoigner ». Selon lui, « grâce à cette campagne positive, nous allons négocier notre quota pour 2013 auprès de l'ICCAT en position de force ». Le ministre bat en brèche les affirmations de ceux qui ont douté des capacités de l'Algérie de pêcher le thon. « Nous avons montré que nous en étions capables. Nous aurons quelque six ou huit armateurs qui participeront à la prochaine campagne », a-t-il souligné. Selon M. Khanafou, les 69

tonnes de thon rouge pêchées ont été exportées. L'autre question concernant les poursuites engagées contre certains armateurs a trouvé une solution. Quatre armateurs, sur un total de onze, demeurent toujours poursuivis devant les tribunaux. Les autres ont accepté de mettre à niveau leurs embarcations aux fins de participer à la campagne de pêche au thon rouge.

## Ports de pêche : situation ingérable

Concernant la police de la pêche, il avoue qu'elle n'est pas encore opérationnelle sur le terrain. Il a rappelé que la police de la pêche a été créée en vertu d'un décret publié en 2008 (cette police devait être opérationnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier

2012). Tout au plus, ce sont les inspecteurs de pêche, qui sont au niveau des ports, qui interviennent beaucoup plus dans le domaine de la sécurité et du contrôle du produit de la pêche. Par ailleurs, il annonce que l'Algérie et la Mauritanie ont signé un accord permettant aux pêcheurs algériens d'activer dans les eaux territoriales mauritaniennes. L'ambition du ministre est de ne pas rester sur ce registre. « Nous n'allons pas nous contenter d'exploitation. Nous allons y développer des circuits de commercialisation avec des opérateurs économiques algériens », a-t-il soutenu, indiquant que son département « est en train d'étudier des offres d'autres pays africains », disant « attendre de voir la capacité de réaction de nos opérateurs et savoir s'ils peuvent s'adapter à ce nouveau front que nous voulons ouvrir », a-t-il précisé, affirmant que le ministère de la Pêche « encourage le développement de l'aquaculture » dont il fait « son cheval de bataille ». Nous n'avons pas le choix, a-t-il indiqué, en raison explique-t-il de « l'étroitesse du plateau continental ». Il est satisfait du rendement des 20 projets d'aquaculture, notamment ceux d'Azefoun et d'Ain-Témouchent qui donnent des « résultats très intéressants ». Il fait état de « 156 projets en cages flottantes » et annonce « l'abandon de l'élevage en bassin » qui coûte très cher. Il déplore « la situation ingérable » dans laquelle se trouvent les ports de pêche. Il est inconcevable selon lui, de « gérer des ressources et un pareil espace nous échappe ». Il presse pour trouver « une solution urgente », et propose « de revoir la gestion des ports de pêche » pour en faire « de vrais ports modernes », regrettant au passage leur « sous-équipement ». Il estime, par ailleurs que « l'ouverture de la pêche au corail très risquée » du fait de l'absence de certaines données, notamment « comment exploiter cette richesse » et pour quel objectif, « industrie ou exportation ». S. B.

## SOUS LA PLUME

### La bouillabaisse à prix fort !

PAR SORAYA HAKIM

C'est la journée du pêcheur. Cette image d'Epinal du pêcheur au visage buriné assis sur le quai raccommodant son filet est toujours très présente. Mais pour les patrons pêcheurs c'est une activité qui rapporte gros car ils pratiquent des prix qui prennent souvent le large. Seuls les restaurateurs se permettent, pour la clientèle huppée, les

crevettes royales, les langoustes, cigales de mer ainsi que les grosses pièces, les St Pierre, mérou, espadon et j'en passe. Les petites bourses qui se rabattaient jadis sur la sardine peuvent rester sur leur faim. Son

prix au fil des années s'est multiplié par dix. Plus question pour les natifs de Dellys de perpétuer la tradition de la «ksouila» qui consistait après avoir débarqué les casiers destinés à la vente, de servir, gracieusement chacun des bambins venus et se tenant à la queue leu leu sur le port avec une casserole, la ration de la maisonnée qui préparait avec un art qu'on lui reconnaît une ch'titha bien relevée. La côte de Dellys était

reconnue comme étant la région la plus poissonneuse en sardines, aujourd'hui son prix oscille entre 250 et 400 DA et la voilà taxée au rang de produit de luxe. Alors, pour ceux qui désirent faire une cure de phosphore ou de la vitamine B et oméga 3 sans parler de minéraux ils devront allonger les billets verts de 2.000DA. Des projets de fermes

aquacoles ont germé un peu partout en Algérie, des projets d'élevage de truites et de dorades ont été lancés ; l'élevage intensif des poissons devrait permettre à chacun de nous de manger du poisson au moins une fois par semaine comme le recommandent si bien les nutritionnistes. Mais en attendant que tout ceci se concrétise, nous sommes condamnés à subir le diktat des patrons pêcheurs qui ne se foulent pas trop la rate en calant leurs filets toujours au même endroit faute de recherches de nouvelles cales et pauvres de nous, sommes condamnés à payer la bouillabaisse à prix fort ! S. H.

## SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

### Alger et Séoul veulent renforcer leur coopération

PAR INES AMROUDE

Algérie et la Corée du Sud veulent renforcer leur coopération et la développer dans le secteur hydraulique, Séoul faisant part de sa disponibilité à signer un protocole d'accord en matière d'appui à la réalisation de projets hydrauliques, indiquait, hier, un communiqué du ministère des Ressources en eau. Les deux pays ont convenu de renforcer leur partenariat dans ce secteur lors d'un entretien entre le ministre de l'Hydraulique et des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal et l'ambassadeur de la République de Corée du Sud à Alger, Kim Chong Hoon, ajoute la même source. Au cours de cet entretien, les deux parties ont évoqué l'état des relations bilatérales ainsi que les possibilités de leur développement et de diversification dans le secteur de l'hydraulique et de la protection de l'environ-

nement. A cet effet, la partie coréenne a fait part de sa disponibilité à signer un protocole d'accord relatif à la coopération en matière d'appui à la réalisation de projets hydrauliques, souligne-t-on. M. Sellal a fait part de son souhait de développer les relations de partenariat entre les entreprises des deux pays, notamment dans la réalisation de barrages, l'épuration des eaux usées, l'assainissement et travaux d'aménagement des oueds, la prise en charge des crues, la prévention contre les inondations, et la création des zones récréatives et de loisirs.

Par ailleurs, les deux parties ont souligné leur volonté d'œuvrer au renforcement des réalisations de coopération technique, scientifique ainsi que la formation, notamment la mise à disposition d'experts coréens au niveau de l'école supérieure d'Oran et d'assurer des formations aux cadres algériens.

I. A.

## SÉCURITÉ DANS LES STADES

## La DGSN prête à assurer la formation des stadiers

La Sûreté nationale est disposée à assurer la formation "à titre gratuit" d'agents chargés de la sécurité dans les stades, suite à la décision de retrait des éléments de la police, a affirmé mardi le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel.

PAR RAYAN NASSIM

"La Sûreté nationale est prête à assurer à titre gratuit au sein des établissements relevant de la DGSN, la formation d'agents chargés de la sécurité dans les stades si la Fédération



Une formation adéquate de stadiers permettrait de suivre les matchs en toute quiétude.

algérienne de football (FAF), la Ligue algérienne de football ou les présidents de clubs le demandent", a souligné M. Hamel dans une conférence de presse à l'ouverture des journées portes ouvertes sur les activités de la sûreté de wilaya d'Alger, à Riad El-Feth (Alger). Il a précisé dans ce contexte que la DGSN prendra en charge "le versement d'une prime de permanence aux agents formés, qui assureront la sécurité

dans les stades", "ce qui va créer de nouvelles opportunités d'emploi". M. Hamel a par ailleurs réaffirmé la détermination de la Sûreté nationale à concrétiser cette initiative et à en assurer le succès, invitant "les autorités publiques à y adhérer". A une question sur la prise en charge sociale des fonctionnaires de la Sûreté nationale, le DGSN, a affirmé que "le secteur oeuvre à assurer les meilleures conditions socio-

professionnelles des éléments de la police". M. Hamel a en outre rappelé que "la couverture sécuritaire dans le pays est très bonne", précisant qu'elle était "proche de 70%". Il a souligné cependant que "l'Algérie restait encore en deçà du standard international en matière de couverture sécuritaire des citoyens", affirmant que son "secteur oeuvre à atteindre cet objectif". Concernant les activités de la Sûreté nationale dans le cadre de la lutte antiterroriste dans les villes, le même responsable a indiqué que "les éléments de sécurité poursuivent leur travail sur le terrain", donnant pour preuve, "leur présence permanente et les bons résultats réalisés". Il a ajouté que les jeunes citoyens "ne rejoignent plus les groupes terroristes et les actes terroristes sont quasiment nuls dans les villes".

Pour ce qui des activités de la police des frontières dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, M. Hamel a estimé que "l'étendue des frontières algériennes et la situation géographique du pays proche d'une zone de transit de stupéfiants ont permis aux éléments de la Sûreté nationale de se forger sur le terrain", ajoutant que "les quantités de drogues saisies importent moins que le démantèlement des réseaux de trafic".

R. N.

## MISE EN ŒUVRE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE Stratégie pour la promotion de l'innovation industrielle

PAR LAKHDARI BRAHIM

Une stratégie pour la promotion de l'innovation industrielle en Algérie sera élaborée avant la fin de l'année par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, a indiqué, hier à Alger le secrétaire général du ministère, Abderzak Henni. "Les travaux d'élaboration d'une stratégie de promotion de l'innovation industrielle seront engagés incessamment et ils seront sanctionnés par un rapport destiné au gouvernement", a-t-il expliqué lors d'une journée d'étude sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'industrie. La stratégie "s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par le ministère pour établir un lien entre l'industrie et la recherche scientifique en vue de répondre aux besoins des entreprises nationales en matière d'innovations technologiques", a-t-il ajouté. Cette "feuille de route" sera tracée, a-t-il dit, en concertation avec les centres de recherches et de formation, les universités et instituts spécialisés ainsi que les entreprises privées et publiques. "Je lance un appel solennel aux universités, aux centres de recherches et à ceux de la formation pour apporter leur contribution en proposant des solutions pratiques à nos entreprises dans le domaine de l'innovation industrielle", a souligné M. Henni. Concernant l'intelligence artificielle, qui regroupe notamment la robotique et les technologies de l'information et de la communication (TIC), le SG du ministère de l'Industrie a affirmé qu'il s'agit "d'une science que les entreprises algériennes doivent s'approprier pour être en phase avec la réalité du monde actuel". L'application de l'intelligence artificielle, a-t-il poursuivi, permet à l'entreprise notamment de réduire les coûts et les délais de production, ainsi que d'accomplir des tâches difficiles voire dangereuses pour l'être humain, a-t-il rappelé. (Selon M. Henni, le transfert technologique notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle doit se faire d'abord au niveau national, avant de penser à le faire avec des partenaires étrangers.

"Le problème du transfert technologique ne se pose pas dans notre pays uniquement de l'étranger vers l'Algérie, mais bien au contraire, de nos centres de recherches vers nos entreprises", a-t-il estimé.

"Nous devons, à cet effet, nous donner les moyens d'animer et de dynamiser l'ensemble des champs de la recherche et de les lier de manière organique et organisée au développement économique de notre pays à travers la proposition de solutions au profit de nos entreprises", a-t-il préconisé.

L. B.

## PORT D'ALGER

### Amélioration du délai de traitement des passagers

Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, a affirmé mardi à Alger que la coordination entre les services du Port d'Alger a permis "une amélioration" dans le délai de traitement des passagers, soulignant "la performance particulière" réalisée par ce pôle portuaire. "Tous les services au niveau du port ont travaillé ensemble, ce qui a permis une amélioration des prestations de service administratif", a indiqué M. Benatallah à la presse, lors d'une visite d'inspection et d'accueil au port d'Alger des passagers issus de la communauté nationale établie à l'étranger, en provenance de Marseille. "Au port d'Alger d'ailleurs, le délai de traitement des passagers a été ramené à 2 heures 30, ce qui constitue une

performance par rapport à la norme établie et fixée à 3 heures au maximum", s'est-il félicité, rapporte l'APS. "Vous voyez de vous-mêmes, les passagers sont satisfaits des prestations et du délai de traitement", a également souligné Halim Benatallah, faisant savoir que ces derniers ont exprimé unanimement leur "satisfaction" quant aux facilitations accordées dans l'accomplissement des formalités de police et de douane. M. Benatallah a également constaté que le fait que les passagers transportent de moins en moins de bagages avec eux, a permis un traitement plus rapide et l'économie de temps. Toutefois, le ministre a ajouté que ces mesures de facilitation en faveur de la communauté nationale à l'étranger ne signifient nullement un relâche-

ment de la vigilance. "Toutes ces facilitations n'excluent pas la vigilance. Les services du port d'Alger sont rôtés dans leur métier pour relever toutes les éventuelles infractions", a-t-il précisé. S'agissant du couloir vert, Benatallah a relevé que cette mesure accordée notamment aux familles est une facilité supplémentaire et ne procure pas une immunité ni une protection totale à ces utilisateurs. "Dans le couloir vert les passagers véhiculés passent rapidement. Mais en cas de doute et après contrôle et s'il est établi qu'il y a infraction, le contrevenant paye durement, sinon il pénalise tout le monde", a-t-il indiqué. 893 passagers et 283 véhicules ont été transportés à bord du bateau Tarik Ibn Zyad, en provenance de Marseille.

R. N.

## PORT D'ORAN

### Ouverture du couloir vert la semaine prochaine

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah a annoncé, dimanche soir à Oran, l'ouverture du couloir vert la semaine prochaine au port d'Oran. Lors d'une visite qu'il a effectuée au port d'Oran pour s'enquérir des mesures prises pour accueillir les membres de la communauté nationale de retour au pays, le ministre a précisé que "le couloir vert sera utilisé de manière à ne pas permettre les mauvaises surprises". M. Halim Benatallah a ajouté que "cette facilitation décidée à l'ouverture de la saison estivale ne sera pas utilisée à d'autres fins". Le ministre, qui a mis en avant l'impératif de sécurité et son corollaire le contrôle, a expliqué que les facilitations devant être accordées aux familles ne sont pas exemptes de l'application de la loi. «Il n'y a aucune réclamation particulière de la part des passagers lors de leur débarquement», a également souligné M.

Halim Benatallah lors d'un point de presse, affirmant que ces derniers ont exprimé unanimement leur satisfaction quant aux facilitations accordées dans l'accomplissement des formalités de police et de douane à bord du navire. «Il y a des indicateurs qui sont rassurants. Les familles sont contentes pour l'essentiel d'être mieux prises en charge cette année, compte tenu des moyens conséquents qui ont été consentis au niveau du port d'Oran pour accueillir dans les meilleures conditions nos ressortissants, notamment la réalisation d'une nouvelle salle d'attente entièrement climatisée et autres commodités», a-t-il encore relevé. Le ministre a remercié dans la foulée l'effort notoire des Douanes algériennes au niveau du port d'Oran en matière de temps de traitement des passagers et des automobiles souhaitant que "cette performance de trois heures et demie de traitement soit maintenue". A noter que cette visite est intervenue à l'arrivée du

navire Eriaden en provenance de Marseille avec à son bord 1.845 passagers et 650 véhicules. Des insuffisances durant la traversée ont été soulevées au ministre par des passagers qui, dans l'ensemble se sont déclarés satisfaits des conditions d'accueil et de traitement au départ et à l'arrivée. Une Algérienne résidant en France a estimé que le tarif de voyage est "quelque peu cher, du moins pour les membres de la communauté en chômage" sollicitant une réduction pour permettre à un grand nombre de familles de retourner au pays. Pour sa part, le directeur général de l'Entreprise portuaire d'Oran a annoncé la réception prochaine de quatre nouveaux scanners spécifiques pour bagages et quatre portiques ainsi qu'une nouvelle salle en cours d'aménagement pour voyages organisés.

R. N.

RESPECT DES LIBERTÉS SYNDICALES

# Les syndicats autonomes vont interpeller Bouteflika

*Les syndicats autonomes sont en colère. Ils considèrent que les libertés syndicales sont menacées tant les syndicalistes subissent moult harcèlements.*

PAR KAMAL HAMED

Une situation qui préoccupe au plus haut point les premiers responsables des syndicats autonomes. Par conséquent, ils ont tiré la sonnette d'alarme. D'ailleurs, ils comptent, à ce titre, interpeller le président de la République, dès la semaine prochaine. C'est ce qui a été annoncé hier, par les principaux responsables de sept syndicats autonomes. En effet, lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), le président de ce syndicat, Sadek Dziri, dira : « Nous allons adresser la semaine prochaine une lettre ouverte au président de la République dans laquelle nous allons attirer son attention sur les violations répétées des libertés syndicales ». Le secrétaire général du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Lyes Merabet, enchaîne en indiquant que « le président de la République doit prendre toutes ses responsabilités s'agissant du respect de la Constitution, des lois de la République et des



Abdelaziz Bouteflika, président de la République.

libertés syndicales ». Cette levée de boucliers de sept syndicats autonomes, que sont l'UNPEF, le SNPSP, le Syndicat des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes), le Syndicat des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), le Syndicat des professeurs du paramédical (SNNPEPM), l'UNPEF et le SNPSP, intervient, pour rappel, après la suspension du secrétaire général du Syndicat des psychologues (Snapsy), Khaled Keddad, qui va être traduit devant le conseil de discipline le 4 juillet prochain. « Ma suspension de mes

fonctions après un sit-in devant le ministère de la Santé le 29 mai dernier est un grave dépassement alors que l'Algérie a signé toutes les conventions internationales relatives aux libertés syndicales », dira justement Khaled Keddad ajoutant n'avoir « rien compris aux dessous de cette suspension. Ce que fait le ministre de la Santé est dangereux et inacceptable ». Keddad dira que le Snapsy va organiser des actions de protestations la semaine prochaine pour dénoncer cette mesure, tout en précisant qu'il n'a pas encore décidé s'il se présentera devant le conseil de discipline ou non le 4 juillet prochain. Le 4 juillet, le Snapsy tiendra trois rassemble-

ments, le premier devant le siège du ministère de la Santé, le deuxième devant la direction de la santé publique de la wilaya d'Alger et le troisième devant la direction de la santé de proximité. Les syndicats autonomes organiseront, à leur tour, des actions de protestation en solidarité avec le syndicaliste suspendu. La date de ces actions sera arrêtée la semaine prochaine. Les conférenciers étaient sur les mêmes longueurs d'ondes lorsqu'ils ont dénoncé les intimidations et les pressions que subissent les syndicalistes. « Nous sommes ici pour dire que nous défendons les libertés syndicales de plus en plus menacées et dire aussi non aux atteintes au droit à l'exercice de l'activité syndicale qui est garanti par la Constitution, les lois de la République et toutes les conventions signées par l'Algérie », soutient Sadek Dziri. Meziane Meriane, au nom du Snapest, a posé cette lourde question : « Où sont les partis politiques ? ». Car, pour lui, « ils sont visibles uniquement lors des campagnes électorales et absents lorsqu'il s'agit de dénoncer les atteintes des libertés syndicales ». Un avis que partage Mohamed Yousfi, premier responsable du SNPSSP, qui dira que « les partis ont le devoir de défendre tous les citoyens ».

K. H.

EPREUVES ET CORRECTIONS DU BAC

## Le CLA dénonce

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) se dit insatisfait des conditions du déroulement des épreuves du baccalauréat de la session de juin 2012, notamment pour les enseignants. Dans un communiqué transmis à notre rédaction, le CLA revient à la charge et contredit les déclarations officielles émanant du ministère de l'Éducation nationale. « Contrairement aux déclarations officielles, le baccalauréat 2012 ne s'est pas déroulé dans les meilleures conditions, notamment pour les enseignants qui ont dû assurer jusqu'à 8 heures de surveillance par jour, ce qui a engendré de sérieux malaises parmi les enseignants souffrant de maladies chroniques », écrit le Conseil dans son document. Les syndicalistes du CLA remettent en cause, également, les horaires de surveillances, qui selon affirment à ce propos que

« ces horaires continus remettent en cause l'efficacité des surveillances et nécessitent donc une réorganisation qui devra induire une baisse du volume de surveillance par enseignant ».

Dans ce même document, le CLA met l'accent sur « la restauration » durant les épreuves de l'examen du baccalauréat. « La restauration n'a pas été en reste, la boîte de la honte persiste dans la majorité des centres de surveillance : chocolat, fromage, thon pendant 5 jours de grande chaleur », s'indigne-t-on. Le CLA revient aussi sur les corrections des copies des examens des candidats. Il dira, dans ce sens que « concernant les corrections du baccalauréat, le même constat revient depuis des années (2003), l'élaboration des listes de correcteurs se fait toujours dans l'opacité, la liste noire est toujours fonctionnelle : des dizaines d'enseignants ayant des activités syndicales et bénéficiant d'une

longue expérience pédagogique sont écartés pour surcharger d'autres ». « La décision de Benbouzid d'ouvrir les centres de corrections aux parents d'élèves et syndicats, interpelle sur sa finalité réelle mis à part l'effet médiatique d'une pareille décision », selon eux. Et au Conseil de s'interroger : « Benbouzid mesure-t-il réellement sa portée et les dérives qu'elle peut engendrer : pression de toutes sortes sur les correcteurs, remise en cause de la franchise inaliénable des centres de correction ? »

Ce mouvement syndical dénonce les atteintes aux libertés syndicales et met en cause les autorités, en l'occurrence le ministère du Travail, qui souligne-t-il, « refuse toujours d'accorder le récépissé d'enregistrement du CLA » et ce, affirme-t-on, « en dépit des rectificatifs sur certains articles du statut apportés par deux fois. » M. B.

IMPLICATIONS GÉOPOLITIQUES

## Morsy et les islamistes algériens

PAR BELKACEM LAOUFI

La fièvre commence à monter parmi les islamistes algériens pour qui jamais le pouvoir n'a semblé autant à portée de main qu'aujourd'hui. Et pour cause, le pharaon égyptien (dans le sens islamique du terme) donné indéboulonnable il n'y a pas si longtemps, a fini par tomber et ce, d'une manière brutale avant de laisser la place aux partisans de Hassan Al Banna que pourtant les pouvoirs successifs en Egypte ont eu à cœur de réprimer depuis l'indépendance du pays. La prise du pouvoir par l'islamiste Mohamed Morsy, revêt aux yeux de la mouvance islamiste algérienne en particulier et maghrébine en général une signification encore plus profonde que la victoire d'Ennahda en Tunisie. Outre le fait qu'il s'agit du pouvoir suprême, l'Egypte avait incarné longtemps en Afrique et dans le tiers-

monde un rôle de leader dans les mouvements de décolonisation. Les islamistes algériens doivent regarder et admirer peut-être tout en éprouvant un sentiment de regret, cette montée en puissance des

« Frères ». La situation égyptienne devrait éclairer la leur d'il y a 20 ans. Mais ce Morsy dit respecter « les chrétiens et les musulmans » alors que chez nous, on affirmait qu'on allait apprendre au peuple comment s'habiller et s'alimenter. Quand on compare « la démocratie kofr (impie) » d'Ali Belhadj, et le « nous respectons la démocratie » de Morsy, on peut mesurer la différence. Le temps a-t-il fait son œuvre ? Les islamistes égyptiens ont-ils tiré les enseignements de la tragédie algérienne ? Quoi qu'il en soit, le courant islamiste en Algérie se rend à l'évidence, il n'y a que lui qui n'a pas réussi à prendre le pouvoir en Afrique du Nord. Mais partout, sauf en Algérie, les islamistes semblent être portés par des révolutions menées par la jeunesse et les forces progressistes.

S'ils ont la caution démocratique que les urnes leur confèrent, il leur manque cependant la caution révolutionnaire. Une caractéristique qui ne s'est jamais conjuguée avec les islamistes algériens. Mais quand on revient au paysage politique interne, celui-ci présente à première vue une bizarrerie inexplicable. C'est que malgré la faiblesse de leurs résultats électoraux, les islamistes de par ici semblent bénéficier de la part du pouvoir de plus de largesses que les forces progressistes. On ne sera pas étonné du reste de voir dans les prochains jours les islamistes gagner du galon, eux qui ont connu la défaite que l'on sait aux législatives du 10 mai dernier. Il faut s'attendre à ce que leur cote remonte comme en Bourse, du fait du triomphe justement des Frères musulman égyptiens. La formation du gouvernement, dites-vous ? Et si elle avait été différée exprès, histoire de voir l'issue de la présidentielle égyptienne ?

B. L.

### SELON DES SPÉCIALISTES 44,5% des décès dus aux maladies cardiaques

Le taux de mortalité des malades cardiaques, soit 44,5 %, dépasse de loin, en Algérie, celui des accidents de la route, a souligné mardi à Jijel le Pr. Djamel Eddine Nibouche, cardiologue, en marge des journées de formation continue à l'école de formation paramédicale de la ville. S'exprimant dans un entretien à l'APS en marge de ces journées qui ont réuni des médecins généralistes du secteur public venus de plusieurs wilayas du pays, ce praticien spécialiste a rappelé que le taux de mortalité lié aux maladies du cœur, qui se situe à 44,5 % est « plus important » que celui des décès causés par les accidents de la circulation. Il est donc nécessaire de prendre en charge cette pathologie qui devient de plus en plus fréquente en Algérie, a-t-il souligné, mettant en exergue le rôle et la place du médecin généraliste qui doit être formé « de la manière la plus correcte ».

Ce séminaire de trois jours initié par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a pour but de « réhabiliter » la fonction de médecin généraliste en matière de prévention et de secours face à des cas de maladies cardiaques.

Une quarantaine de médecins des wilayas de Jijel, Sétif, M'Sila, El Oued, Ouargla, Guelma, Béjaïa, Skikda, Biskra, Tébessa, El Tarf, Souk Ahras, Khenchela et Batna, prennent part à cette rencontre qui leur permettra d'actualiser et de mettre à niveau leurs connaissances scientifiques et médicales, dans le cadre des efforts déployés, depuis une quinzaine d'années, par le ministère de tutelle.

Le Pr Nibouche, qui exerce au service de cardiologie au Centre hospitalo-universitaire d'Hussein-Dey (Alger), a estimé qu'il était « absolument nécessaire » que le médecin de famille « reprenne sa place », contrairement aux faux clichés et stéréotypes qui l'affublaient de « médecin de la bourgeoisie ». Chaque famille devrait avoir son « médecin approprié », a-t-il souligné en substance, rappelant au passage que, malheureusement, 98% des malades qui se rendent vers les hôpitaux ne sont pas des cas d'urgence.

« Le médecin généraliste a été dévalorisé et il est urgent qu'il reprenne la place qui lui revient », a martelé le Pr Nibouche, insistant notamment sur les bienfaits de la mise à niveau et de l'actualisation des connaissances au fur et à mesure que la science évolue.

APS

PROGRAMME DE JUMELAGE P3A EN DÉBAT ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UE

# Contribuer à la facilitation du commerce

Les représentants du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement et la délégation de l'Union européenne ont longuement abordé, hier, à l'hôtel Hilton lors d'un séminaire, le projet de jumelage P3A, projet géré par le ministère algérien du Commerce et financé par l'Union européenne.

PAR AMAR AOUIMER

Ce projet de jumelage entre l'Algérie et l'UE consiste à appuyer le MIP-MEPI pour ce qui est de la préparation d'accords avec l'UE dans le domaine de l'évaluation de conformité. Pour les promoteurs de ce projet, « l'objectif essentiel consiste, notamment, à contribuer à la facilitation du commerce entre l'Algérie et l'Union européenne, à travers un appui à l'administration algérienne pour la mise en conformité et à la standardisation normative des produits industriels ». Cela couvre les secteurs des matériels électriques (basse tension) et les produits de construction. Le directeur de l'unité de gestion du programme P3A, Abdelaziz Guend, a affirmé que « ce projet nous a réunis pendant deux années, en faisant réfléchir et activer plusieurs personnes sachant que le navire est arrivé à bon port. Aussi, la clôture de ce jumelage a tenu toutes ses promesses, en ce sens que, sur plus de 963.000 euros de ce projet, plus de 87.000 euros ont déjà été dépensés, soit 90 % des



crédits alloués consommés ». Selon lui, ce jumelage est une réussite pour les perspectives ouvertes, car, les activités ont permis des communications clés du projet et la clôture est un processus de consolidation des liens entre les parties du jumelage.

Il s'agit d'améliorer la compétitivité des entreprises, le commerce et la diversification de l'économie nationale. Cet appui est une mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne afin d'encourager les autres secteurs n'ayant pas bénéficié de cet instrument. Pour sa part, M. Crignou, chef de projet, à l'association française de normalisation

(AFNOR) a abordé le rôle de cet organisme en précisant que « son budget est évalué à 135 millions d'euros et son effectif est doté de 120 collaborateurs pour mener à bien ses missions de certification de produits et de systèmes. La période d'exécution du projet P3A est de 18 mois sachant que le jumelage a débuté en janvier 2011 ».

## Le jumelage vise le programme PME 2

Concernant le contexte de ce programme, les organisateurs de ce séminaire soulignent que « dans la perspective de l'instauration d'une zone de libre-échange entre l'Algérie et l'Union

européenne, le ministère de l'Industrie a entrepris plusieurs actions visant à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie algérienne ». Aussi, ils indiquent « qu'un programme de modernisation et de privatisation industrielle a été développé dans le cadre de la coopération avec l'UE. Ce programme comporte, notamment, un volet "infrastructure qualité" prévoyant le renforcement des capacités de l'Algérie en vue de négocier des accords avec l'Union européenne en matière d'évaluation de la conformité et de l'acceptation de produits industriels (dits ACAA) ».

A propos des bénéfices et obligations, les responsables de ce projet affirment, qu'à titre d'exemple, un produit "made in Algeria" affichant le marquage CE apposé en Algérie pourra entrer librement en Europe. En contrepartie, les produits « made in Europe » ayant le label CE pourront également entrer librement en Algérie. Avec des ressources de 320 heures et jours d'expertise sur place, 964.000 euros et 20 experts et acteurs du projet, le projet P3A s'articule autour de l'harmonisation de la législation (normalisation, accréditation, évaluation de la conformité, métrologie légale) et de la réglementation technique (produits de construction, produits électriques basse tension et instruments de mesure) avec l'acquis de l'UE.

Il s'agit aussi du renforcement de la capacité de l'administration centrale et la mise en place d'une structure de coordination apte à maîtriser le processus ACAA et son application.

Les bénéficiaires de ce projet, à savoir, l'Ianor, l'Algerac et l'ONML doivent également renforcer leurs institutions de l'infrastructure de la qualité, dans ce cadre, et avoir accès au programme d'information et de sensibilisation des acteurs concernés par les ACAA

A. A.

RACHID BENAÏSSA DONNE LE COUP D'ENVOI DE LA CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE 2011-2012

## Adopter techniques et moyens nouveaux pour assurer la sécurité alimentaire

Donnant le coup d'envoi de la campagne moissons-battage de la saison agricole 2011-2012, dans une ferme-pilote de la commune de Beni-Fouda, le ministre a estimé que « chaque agriculteur constitue un moyen pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire », ajoutant qu'il est impératif de faire preuve « d'esprit de challenge » et de s'armer « d'une forte volonté ». Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, a appelé, à Sétif, les céréaliculteurs et les opérateurs du secteur agricole à adopter des « techniques et des moyens nouveaux » pour assurer le succès des programmes engagés par son département afin de garantir la sécurité alimentaire. L'Etat algérien, a-t-il ajouté, « animé d'une forte volonté pour améliorer les choses, accompagnera tous les agriculteurs et tous les acteurs du secteur et leur accordera toutes sortes de soutiens sur les plans matériel, technique, administratif et organisationnel pour améliorer les performances de chaque filière agricole ».

Le ministre a également souligné que les réformes engagées depuis déjà trois années en matière de régularisation du foncier, de finance-

ment, d'organisation et de concertation avec tous les acteurs « commencent aujourd'hui à porter leurs fruits ». La production évolue d'une année à une autre, notamment pour la filière céréalière grâce aux efforts consentis par les agriculteurs et les autres partenaires à l'exemple des coopératives des céréales et des légumes secs, a ajouté M. Benaïssa, indiquant que son département s'attend à une « bonne récolte » au terme de l'actuelle saison agricole. Il a mis l'accent, à ce propos, sur les performances obtenues dans la wilaya de Sétif au cours des dernières années par les diverses filières agricoles, notamment la céréaliculture, ce qui présage, selon lui, d'une relance « véritable et encore plus soutenue » de l'agriculture et du développement rural. M. Benaïssa a appelé, à cette occasion, les intervenants locaux du secteur agricole à exploiter « avec efficacité » l'ensemble des mécanismes existant, de manière à maintenir leur leadership à l'échelle nationale. Le secteur dans cette wilaya, a ajouté le ministre, est servi par d'importantes potentialités humaines, agricoles, industrielles et de projets futurs dont, a-t-il noté, celui des grands transferts qui permettra l'irrigation de 40.000 hectares de terres agricoles à vocation céréalière. Une récolte

de 2,54 millions quintaux de céréales est attendue à Sétif au terme de l'actuelle campagne moissons-battage avec un rendement moyen de 30 quintaux à l'hectare, selon les explications fournies au ministre. Trente (30) points de collecte, d'une capacité de stockage de 1,3 million quintaux, ont été ouverts à travers la wilaya pour recevoir cette production, selon les mêmes sources qui ont fait état de la mobilisation de 684 moissonneuses-batteuses et de 3.400 autres engins. Le ministre a présidé à la coopérative apicole de la cité El Bez (Ouest de Sétif), la cérémonie de distribution d'un dernier lot de 12 contrats d'octroi de ruches et d'équipements au profit de jeunes chômeurs dans le cadre d'un programme spécial qui mobilise, dans cette wilaya, un montant de 80 millions de dinars. L'opération visant à développer la pratique de l'apiculture a concerné, depuis son lancement, un total de 400 jeunes originaires de 36 communes, qui ont bénéficié de 8.000 ruches pleines, de 4.000 ruches vides et de 400 lots d'équipements. A l'Institut de technologie moyen agricole (ITMA), Rachid Benaïssa a procédé à la distribution de quatre contrats de concession pour l'exploitation de terres agricoles du domaine privé de l'Etat, portant

à 116 le nombre de contrats de ce type distribués dans la wilaya de Sétif depuis 2010.

Le ministre s'est ensuite entretenu avec des paysans et des opérateurs agricoles. R. E.

## JOURNÉE D'ÉTUDES

### SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

#### Sensibiliser les entreprises sur l'intégration de la robotique

L'intelligence artificielle, ses utilisations dans le secteur industriel ainsi que ses impacts sur la compétitivité des entreprises a été au menu d'une journée d'études hier à Alger, a indiqué lundi le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement.

Cette journée d'études, la première du genre organisée par le ministère de l'Industrie, a pour objectif de sensibiliser les entreprises aux avantages de l'intégration d'applications de l'intelligence artificielle dans le cadre de leurs activités, notamment en matière de développement de leur compétitivité et d'améliorations de leurs performances, « dans un contexte marqué par une rude concurrence et une ouverture des marchés », explique le ministre dans un communiqué.

Cet événement vise également à initier une coopération « fructueuse » entre les centres de recherche et les entreprises industrielles pour l'intégration d'applications de l'intelligence artificielle, et mettre en exergue des expériences de cette intégration par des entreprises algériennes. Des exemples de projets de recherche en intelligence artificielle conduits en Algérie par des chercheurs algériens ont été présentés lors de cette journée, qui a réuni des représentants d'institutions ministérielles, d'organismes de recherche, d'entreprises ainsi que des experts dans ce domaine, ajoute la même source.

R. E.

## TOURISME VERT

### Encourager les investissements dans l'écotourisme

Les participants à une rencontre consacrée au « Tourisme vert » ont mis l'accent sur « la nécessité d'encourager les investissements dans le domaine de l'écotourisme ». Cette rencontre, organisée en présence des autorités locales et d'opérateurs du secteur à l'occasion de la Journée nationale du tourisme, a permis aux participants de débattre des moyens à entreprendre pour encourager les familles à se rendre sur les sites touristiques de la région, notamment dans les forêts de la région, tout en incitant les citoyens à protéger l'environnement et à promouvoir « une culture touristique responsable ». Les participants ont également appelé à la création d'un « conseil de wilaya du tourisme et de la

culture environnementale » et la création « d'offices locaux du tourisme » en vue de sensibiliser le public, en Algérie et à l'étranger, sur l'importance du patrimoine culturel, en encourageant le partenariat avec les différents opérateurs du secteur, et en agissant sur les jeunes par l'intermédiaire de l'enseignement, en accord avec les responsables de l'Education. Pour le directeur du tourisme et de l'artisanat, cette rencontre vise à mettre en évidence la place privilégiée qu'occupe le secteur du tourisme vert dans la wilaya de Souk Ahras. Un taux de 29 % de la superficie totale de la wilaya de Souk Ahras est constitué de forêts, selon une étude consacrée au plan d'orientation et d'aménagement touristique qui

souligne que le patrimoine forestier local n'est pas atteint par la pollution et doit être préservé à ce titre. « Les générations de l'indépendance n'ont pas eu l'occasion de visiter les forêts de la région, où transitaient durant la Révolution les armes qu'on acheminait vers la Kabylie », a indiqué ce responsable, ajoutant que cette forêt qui constituait le domaine de « la Base de l'Est » durant la lutte armée, peut devenir désormais, un haut lieu du tourisme vert. Les intervenants ont aussi mis l'accent sur le tourisme de chasse (petit gibier), en plus du tourisme thermal, notamment à Hammam Zaïd (Ouled Driss), et Hammam Tassa dans la commune d'Ouïlène.

R. E.

EL TARF

## 130.000 qx de céréales collectés par la CCLS

Cent trente mille quintaux de céréales ont été réceptionnées, à ce jour, par la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'El Tarf-Annaba, a-t-on indiqué dimanche auprès de cette coopérative.

Il est prévu une récolte de 138.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, dans la wilaya d'El Tarf et 170.000 quintaux dans la wilaya d'Annaba, malgré les intempéries qui ont affecté ces régions durant les mois de février et de mars derniers, a estimé la même source. Les services de la CCLS ont, par ailleurs, mobilisé 22 moissonneuses-batteuses pour garantir le succès de la campagne moissons-battage qui se poursuit dans de bonnes conditions, à travers différentes régions de la wilaya d'El Tarf. Les producteurs de céréales qui ont acheminé leurs récoltes vers les sept points de collecte de la CCLS ont été, d'ores et déjà, été régularisés en percevant intégralement leur dû, a affirmé la même source, précisant que le paiement s'effectue "72 heures au maximum" après la livraison de la récolte.

Des avances sur récolte sont accordées aux clients "entretenant les meilleures relations" avec cette coopérative afin de leur assurer le bon déroulement de leur campagne qui a été entamée au début du mois en cours, a-t-on souligné de même source.

TIARET

## Lancement de 70 PPDR

Des préparatifs sont en cours dans la wilaya de Tiaret pour le lancement de 70 projets de proximité de développement rural intégré (PPDR) devant générer plus de 7.600 postes d'emploi, a-t-on indiqué à la Conservation des forêts.

Ces projets, inscrits dans le cadre du programme du renouveau rural de l'exercice 2012, seront lancés au début du dernier trimestre de l'année en cours pour toucher cent soixante dix (170) localités de la wilaya, a souligné la même source.

Ces opérations, qui contribueront à l'amélioration des conditions de vie des citoyens des zones ciblées, bénéficieront à plus de 82.300 personnes.

Les projets proposés visent à diversifier les activités économiques dans les zones rurales par la plantation d'arbres fruitiers, notamment les oliviers, le renouvellement du couvert végétal, la création d'unités d'élevage et l'aménagement des sources, entre autres.

La wilaya de Tiaret a bénéficié de la réalisation de deux cent cinq (205) projets de proximité de la période allant de 2009 à 2011 au niveau de quarante (40) communes sur quarante et un (41) ayant touché plus de cent dix-sept quatorze cent mille (117.400) habitants.

Au titre de ces projets, 17 familles de certaines zones de la wilaya ont bénéficié de l'énergie solaire, selon la même source.

En outre, la Conservation des forêts a réalisé, durant la même période, plusieurs projets de lutte contre la désertification ayant ciblé cent trente-six (136) hectares, en plus de la plantation d'oliviers sur 719 ha.

APS

CONSTANTINE, COMMERCE INFORMEL

# Vers l'éradication des étals sauvages

*L'opération visant à éliminer les baraques et autres kiosques de fortune, implantés illicitement pour la vente de divers articles, gênant la circulation routière et risquant même de provoquer des accidents, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Les services de la Gendarmerie nationale ont enclenché une vaste opération de lutte contre le commerce informel le long des voies de communication

Cette opération, lancée dans la wilaya de Constantine, consiste à déloger les commerçants informels ayant investi les bas-côtés des routes, a-t-on appris dimanche dernier auprès des services de la gendarmerie qui supervisent cette action.

L'opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, vise à éliminer les baraques et autres semblants de kiosques implantés illicitement pour la vente, notamment, de fruits et légumes, et qui gênent la circulation routière et risquent même de provoquer des accidents sur les routes nationales et les chemins de wilaya, a précisé le capitaine Tahar Kada, chargé de la communication au groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Constantine.

L'opération vise également à mettre un terme au stationnement anarchique de camionnettes transportant fruits et légumes et qui sont, souvent, à l'origine d'accidents, a expliqué cet officier.

Cette action qui ciblera plusieurs routes nationales "contribuera aussi à réduire le



nombre d'intoxications alimentaires dues à l'entreposage de produits périssables au soleil, et à protéger l'environnement des sources polluantes", selon la même source. La RN 3 (Constantine-Skikda), plus exactement à Zighoud-Youcef et à El Menia, la RN 27 (Constantine-Jijel) la RN 5 (Constantine-Alger), la RN 20 (Constantine-Guelma) et plusieurs chemins de wilaya figurent parmi les voies de communication concernées par cette campagne, a précisé le capitaine Kada.

De son côté, le directeur du commerce et des prix, Zidane Boularak, a souligné que des mesures ont également été prises pour venir à bout du problème du commerce informel "à travers la mise en place d'une

commission chargée du recensement et de l'intégration des commerçants illicites dans des marchés organisés, dans le cadre de l'extension et de la mise à niveau des anciens marchés".

Lancée l'année dernière, l'opération qui a abouti à l'identification de 24 sites regroupant 2.800 commerçants informels, a été menée dans l'optique de mettre un terme définitif à ces activités illicites qui "rongent des espaces publics importants", selon le même responsable qui a rappelé que 31 sites, dont 11 au chef-lieu de wilaya, susceptibles d'être transformés en espaces de vente autorisés, ont été proposés pour permettre à ces commerçants d'activer en toute légalité.

B. M.

SKIKDA, PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

## 660.000 quintaux escomptés

La production de céréales, toutes variétés confondues, devrait dépasser les 660.000 quintaux dans la wilaya de Skikda, a-t-on indiqué dimanche à la direction des services agricoles.

Cette récolte, prévue sur une superficie emblavée de 40.000 hectares, sera dominée par le blé dur (529.000 quintaux), le reste de la récolte devant être constitué de blé tendre, d'orge et d'avoine, a précisé la même source. 70 % des surfaces céréalières de la wilaya de Skikda sont consacrés

au blé dur qui représentera 74 % de la production attendue, soit une moyenne de 18 quintaux par hectare, a-t-on affirmé à la direction des services agricoles.

Tous les moyens nécessaires, notamment 139 moissonneuses-batteuses, dont 21 neuves, ont été mobilisés pour la réussite de la campagne moissons-battage qui se poursuivra durant une quarantaine de jours, a-t-on ajouté de même source.

7 points de collecte de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS),

représentant une capacité globale de 200.000 quintaux, ont été prévus pour le stockage de la récolte, en plus des silos de l'entreprise de stockage Smid d'El Harrouch, capables d'accueillir 500.000 quintaux.

Par ailleurs, des mesures de prévention contre les feux de récoltes ont été prises par les services agricoles de la wilaya afin d'assurer le bon déroulement de la campagne moissons-battage

APS

ORAN, PROTECTION DE L'ÉCOSYSTÈME

## Campagne de battues de sangliers

Les campagnes de battue de sangliers sont à même de contribuer au rétablissement de l'écosystème dans la wilaya d'Oran, a-t-on indiqué à la Conservation des forêts.

Ces campagnes autorisées et qui touchent toutes les forêts de la wilaya, en particulier celles adjacentes aux champs agricoles, visent à réguler le nombre d'animaux dangereux qui perturbent l'équilibre écologique dont le sanglier et le chacal, a indiqué le responsable de la Conservation des forêts.

Dans ce contexte, il a indiqué que 266 sangliers ont été abattus lors d'une campagne, qui a duré du 1er octobre 2011 au 26 mars dernier, contre 383 lors de la campagne de l'année dernière, car constituant un danger pour les récoltes.

8 associations et 13 groupes constitués de 182 chasseurs et d'agriculteurs ont pris part, cette année, à la campagne de battue de sangliers, à la grande satisfaction des populations des communes dont les champs ont subi des nuisances, notamment les agriculteurs qui n'ont pas les

moyens financiers d'installer des clôtures ou de dresser des pièges (généralement des fossés), comme l'a signalé un fellah d'une zone agricole de la commune de Aïn Turck affectée par l'invasion de ces bêtes sauvages.

Par ailleurs, des campagnes de battue, organisées chaque année, touchent aussi un autre animal nuisible, le chacal. Lors de la campagne écoulée, 99 de ces bêtes ont été abattus contre 79 durant la campagne 2011, a-t-on indiqué de même source.

APS

FESTIVAL LOCAL DE LA POTERIE

# Coup d'envoi, hier, à Maâtkas

C'est hier qu'a démarré dans la commune de Maâtkas, wilaya de Tizi-Ouzou, la troisième édition du Festival culturel local de la poterie de Maâtkas qui s'étalera jusqu'au 1er juillet prochain. La manifestation est organisée, cette fois-ci, dans le cadre du cinquantenaire de l'Indépendance, précise les organisateurs que sont : le Commissariat du festival culturel local de la poterie de Maâtkas et les Assemblées populaires communales de Maâtkas et de Souk El-Thenine.

PAR LOUNES BOUGACI



Le festival se tiendra, pour rappel, sous le haut patronage de la ministre de la Culture, Khalida Toumi. Le site principal retenu pour la tenue du festival est le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage de Maâtkas. Les activités de ce festival se focaliseront autour de l'exposition-vente de divers objets et produits traditionnels. Il est aussi question de lancement d'ateliers de poterie. Plusieurs conférences sont annoncées dans le but de promouvoir cette activité dont celle qui sera donnée par Mohamed Dahmani, enseignant à l'université de Tizi-Ouzou sur la résistance culturelle des potières et celle de Youcef Sahel et Rabah Isaoune sur la résistance culturelle des peuples de l'Afrique du Nord de l'Antiquité à la période contemporaine. Une autre communication sera donnée par Aziza Amamra sur la résistance

culturelle des potières. Pour créer de l'animation artistique et de la gaité autour de l'activité principale du festival, deux célébrités de la chanson locale seront à Maâtkas pour y chanter. Il s'agit de Rabah Asma et Ali Amrane. Une cérémonie de clôture est prévue pour dimanche prochain au cours de laquelle des cadeaux seront remis à l'ensemble des participants.

Au sujet de ce festival, ses initiateurs rappellent que Maâtkas, ville à tradition potière, est devenue, avec ce festival, terre d'accueil pour la création contemporaine des arts de la poterie. Les organisateurs présentent aux visiteurs un vaste panorama d'activités, des expositions avec lesquels ils pourront découvrir, s'émerveiller, apprendre, participer et s'initier aux métiers de la terre. Les organisateurs mettent en scène les arts de la terre comme un spectacle vivant dont les exposants et les

visiteurs sont les acteurs. Les objectifs en sont de promouvoir, auprès du public, dans une optique pédagogique et culturelle le travail de l'argile, transmettre et partager les compétences, défendre le professionnalisme des potiers ainsi que la qualité et la diversité des œuvres exposées et, enfin, valoriser les jeunes potiers. Faut-il rappeler qu'en tant que support d'écriture, la poterie modelée faite à la main constitue la mémoire d'un savoir-faire féminin ancestral.

Répondue en Afrique du Nord, elle résiste un peu mieux en Algérie et plus particulièrement en Grande Kabylie (Maâtkas). A titre illustratif, les symboles décoratifs de la poterie de Maâtkas remontent à la Préhistoire et sont à l'origine des écritures alphabétiques méditerranéennes, dont Tifinagh.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE

## 6<sup>e</sup> Salon des arts plastiques

Cette nouvelle édition se tiendra sous le slogan : «L'art plastique et son implication dans la Guerre de libération».

Le coup de starter de la sixième édition du salon Djurdjura des arts plastiques sera donné aujourd'hui, mercredi, à 9h à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

Cette manifestation culturelle est organisée par la Maison de la culture de Tizi-Ouzou en collaboration avec l'association culturelle Si Moh Ou Mhand et l'Ecole régionale des beaux-arts d'Azazga. Outre une exposition d'œuvres artistiques et de livres autour des arts plastiques, le Salon Djurdjura des arts plastiques sera l'occa-

sion de la tenue de plusieurs ateliers d'arts plastiques en plein air où seront réalisées des œuvres d'arts par les étudiants de l'Ecole régionale des beaux-arts d'Azazga. Le programme se poursuivra tout au long des cinq journées que durera le salon avec notamment la tenue de ventes dédicaces du livre intitulé «Le mouvement artistique en Algérie» avec la présence de l'auteur, l'artiste peintre Ibrahim Ahmed Medoukh. Ce dernier animera également une conférence sous le thème de l'art et la révolution. Une autre communication autour de l'histoire de la création des écoles des beaux-arts sera animée par Smaïl Ouchène, artiste peintre et enseignant à l'Ecole régionale des beaux-arts d'Azazga. Une visite est aussi

prévue dans le cadre du même Salon vers les sites archéologiques de la ville balnéaire de Tizirt. Le programme prévoit, en outre, la réalisation d'une fresque autour de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance par les participants. La dernière activité avant la tenue de la cérémonie de clôture prévue pour la journée de dimanche 1er juillet est une conférence ayant pour thème *Les peintres algériens et la Guerre de libération*. L'intervention sera animée par Aït Mouhab, professeur à l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger. Les participants auront droit, enfin, à une visite guidée à la galerie d'art ONCE.

L. B.

SÛRETÉ DE WILAYA

## Un trafiquant de véhicules arrêté

Les services de la police relevant de la brigade criminelle du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont arrêté, cette semaine, un individu auteur de trafics de véhicules, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

La personne en question, répondant aux initiales B. A., âgé de trente-quatre ans, a été arrêté par les services de police pour faux et usage de faux de documents administratifs, falsification au niveau des

numéros de châssis de véhicules en provenance des pays de l'Europe, en utilisant les documents de véhicules accidentés. Cette opération a donné lieu aussi à la récupération de trois véhicules.

Le mis en cause a été présenté devant le parquet et placé en détention provisoire par le magistrat chargé de l'affaire. Par ailleurs, et toujours dans le cadre des efforts fournis par les services de la sûreté de wilaya, pour le maintien de l'ordre et de la sécurité, et agissant sur information, les

forces de police de la 5e sûreté urbaine ont effectué, durant la semaine écoulée, une descente dans un lieu, transformé en débit de boissons alcoolisées sans autorisation. Le lieu en question est situé au niveau du Boulevard Stiti-Ali, dans la ville de Tizi-Ouzou.

Lors de cette opération, il a été procédé à l'interpellation du gérant et de son associé ainsi qu'à la saisie d'une quantité de boissons alcoolisées.

L. B.

CITÉ UNIVERSITAIRE DE M'DOUHA

## En grève depuis lundi

Une grève de trois journées est en cours depuis dimanche dernier au niveau de la résidence universitaire de M'douha de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Le débrayage qui prendra fin aujourd'hui, mercredi, a été observé à l'appel de la section syndicale locale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Les raisons de la grève ont trait à la non-satisfaction de la revendication exprimée par les travailleurs et les étudiantes consistant en une rénovation de la conduite de gaz de ville. Cette revendication est née suite à un incendie qui s'est enclenché il y a quelques jours au niveau du réfectoire de la résidence universitaire concernée. Selon les contestataires, plusieurs responsables ont été saisis sur la question mais ces derniers n'auraient exprimé aucune réaction. C'est du moins ce que soutiennent les syndicalistes. Ces derniers rappellent que, depuis l'incendie, le restaurant où le feu s'est déclaré est fermé. Des responsables au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi qu'au niveau de la Direction nationale des œuvres universitaires ont été interpellés pour la prise en charge de ce problème. Selon les concernés, les conduites principales et secondaires de gaz de ville sont actuellement dans un état vétuste car leur réalisation remonte à très loin. Depuis la fermeture du restaurant universitaire, les étudiantes ont droit à des repas froids.

MUSÉE DU MOUDJAHID

## Les commissions mixtes du cessez-le-feu en débat

Les activités du Musée du Moudjahid de la wilaya de Tizi-Ouzou s'inscrivent dans le cadre du cinquantenaire de l'Indépendance, se poursuivent. Ainsi, le musée régional du Moudjahid de Tizi-Ouzou annonce la tenue d'une journée d'étude pour le 30 juin prochain sur l'histoire de la Guerre de libération nationale sous le thème : «Les commissions mixtes du cessez-le-feu». Cette activité sera animée par des officiers de l'Armée de libération nationale ayant participé et siégé dans ces délégations et dans les assises périodiques qui se sont étalées jusqu'à la veille du référendum pour l'autodétermination. Les conférenciers sont : Aït Ahmed Ouali, Siagh Said, Ferhani Abdennour, Benmouffok Mouloud et Hadj Ali Boubekour. Cette rencontre verra la participation de plusieurs anciens maquisards.

Rappelons que les commissions mixtes de cessez-le-feu, instituées au lendemain des accords d'Evian, regroupant des délégués algériens et français ont été installées à trois niveaux : national, wilayas historiques et départements et ce, au début du mois d'avril 1962. Ces commissions franco-algériennes siégeaient une fois par semaine pour soulever des questions relatives à la situation générale notamment de la sécurité et veiller à l'application des dispositions des accords et apporter des solutions à tout éventuel incident entre l'ALN et l'armée française et ce, jusqu'au 30 juin 1962 à la veille du référendum pour l'autodétermination.

L. B.

ÉTATS-UNIS, CAMOUFLET POUR  
BARAK OBAMA

## La Cour suprême valide le contrôle au faciès en Arizona

La Cour suprême des Etats-Unis a approuvé, lundi 25 juin, une disposition très controversée d'une loi sur l'immigration de l'Arizona, le contrôle au faciès, marquant une défaite pour l'administration Obama, qui lui avait demandé de la rejeter.

Le gouvernement fédéral avait estimé que cette loi l'une des plus sévères des Etats-Unis en matière de lutte contre l'immigration illégale empiétait sur ses prérogatives constitutionnelles en matière d'immigration.

Dans une décision unanime des huit juges ayant participé au vote, la plus haute juridiction du pays a confirmé la mesure de contrôle au faciès de cette loi. Trois autres dispositions sont néanmoins retoquées par la Cour : l'obligation pour tout immigré de pouvoir présenter des papiers à tout moment, l'interdiction de travailler ou de rechercher un emploi en l'absence de papiers et l'arrestation sans mandat de tout individu soupçonné d'être clandestin.

Au même titre que la réforme phare de Barack Obama concernant la santé, ce texte illustre les divisions entre l'administration fédérale et les Etats. Barack Obama a, en effet, promis une réforme en profondeur de la législation sur l'immigration s'il est réélu le 6 novembre.

R. I.

IRAK

## Une bombe tue 9 jeunes footballeurs

Neuf jeunes joueurs de football et supporters ont été tués dans l'explosion d'une bombe qui avait été dissimulée à proximité d'un terrain dans un quartier à majorité chiite de la ville de Hilla, à une centaine de km au sud de Bagdad.

L'engin explosif avait été arrimé à un autocar garé à proximité du terrain sur lequel deux équipes de jeunes terminaient un match, ont indiqué des sources policières et hospitalières. Les victimes sont âgées de 15 à 20 ans, a précisé un responsable du département de la Santé de la province de Babil, ajoutant que 30 autres ont été blessés.

R. I./Agence

JULIAN ASSANGE

## L'Equateur examine sa demande d'asile

Le président équatorien Rafael Correa s'est réuni lundi à Quito avec son ambassadeur rappelé du Royaume-Uni, Mme Ana Alban, afin d'examiner "toutes les implications" de la demande d'asile du fondateur de WikiLeaks, Julian Assange.

Quito a reçu une demande d'asile de la part du fondateur australien de WikiLeaks, réfugié depuis le 19 juin à l'ambassade de l'Equateur à Londres afin d'échapper à son extradition en Suède pour une affaire de viol présumé.

Julian Assange craint d'être ensuite extradé vers les Etats-Unis pour y être jugé pour espionnage, après la divulgation par son site de plus de 250.000 télégrammes diplomatiques américains.

Mme Alban, l'ambassadeur équatorien qui a regagné Quito le week-end dernier à la demande de M. Correa, a précisé, pour sa part, que les besoins "de base" de M. Assange étaient garantis dans la mission diplomatique à Londres.

APS

SYRIE

# Réunion de l'Otan sur l'avion turc abattu par Damas

Le Conseil de l'Atlantique nord de l'Otan s'est réuni à Bruxelles à la demande de la Turquie après la destruction de l'un de ses avions de combat par la Syrie.

Cette réunion, qui a débuté peu après 10h00 (08h00 GMT), rassemble les ambassadeurs des 28 pays membres de l'Otan au siège de l'Alliance atlantique à Bruxelles. Son secrétaire général, Anders Fogh Rasmussen, devait tenir un point de presse vers 11h30. Elle se tient à la demande de la Turquie qui a invoqué l'article 4 du traité de l'Alliance prévoyant que tout pays membre peut porter une question à l'attention du Conseil quand il estime que son intégrité territoriale ou sa sécurité est menacée.

C'est seulement la seconde fois depuis la création de l'Otan en 1949 qu'est évoqué l'article 4, la précédente ayant été en 2003, également à la demande de la Turquie, à propos de la guerre contre l'Irak. Aucune décision n'est attendue à l'issue de cette réunion, qui portera surtout sur une présentation par le représentant turc de l'incident de vendredi, suivie d'une discussion, selon une source diplomatique. Le ministre turc des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, a déclaré lundi que l'option militaire n'était pas d'actualité. Le F-4 Phantom turc a été abattu alors qu'il effectuait une mission d'entraînement au-dessus des eaux internationales, selon Ankara. Damas estime qu'il a violé l'espace aérien syrien.

L'agence d'Etat russe Ria Novosti a indiqué, lundi, que, selon des experts, l'appareil testait la défense antiaérienne syrienne pour le compte de l'Otan et sa destruction a montré l'efficacité des systèmes russes dont est équipée la Syrie,



rapporte l'Agence française de presse. L'option militaire n'a jusqu'à présent pas été privilégiée par l'Otan. "Une intervention militaire étrangère n'est pas la bonne voie pour la Syrie", a déclaré M. Rasmussen avant la réunion.

Pour les responsables de l'alliance occidentale, les conditions qui avaient été établies en 2011 pour intervenir en Libye ne sont pas réunies pour la Syrie, à savoir une base légale internationale sous la forme d'une résolution du Conseil de sécurité de l'Onu et l'appel de l'opposition syrienne à une intervention. L'article considéré comme le plus important du traité de l'Atlantique nord est le 5e qui se réfère au droit à la légitime défense collective et stipule qu'une attaque armée contre l'un ou plusieurs des membres de l'Otan sera considérée comme une attaque dirigée contre tous les membres. L'Otan a invoqué l'article 5 une seule fois dans son histoire,

à la suite des attentats du 11 septembre 2001.

## Violents combats autour de positions de la Garde républicaine

Des combats d'une violence inédite se déroulent autour de positions de la Garde républicaine syrienne dans la périphérie de Damas, au moment où l'Otan se réunit à la demande de la Turquie au sujet de son avion de chasse abattu par la Syrie.

L'armée syrienne affrontait depuis 04h00 (01h00 GMT) des rebelles à 8 km du centre de la capitale, à Qadsaya et al-Hama, autour de positions de la Garde républicaine, corps d'élite chargé de la sécurité de Damas et de ses banlieues, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

R. I./Agence

SOUDAN DU SUD

## 900 morts dans des violences tribales



Près de 900 Soudanais du Sud ont trouvé la mort à la fin de l'année 2011 et au début de cette année lors d'affrontements tribaux entre éleveurs de troupeaux, a annoncé lundi dans un rapport la Mission des Nations unies dans ce pays.

La Minuss reproche également à l'armée du Soudan du Sud, dernier-né des Etats indépendants de la planète, de ne pas protéger suffisamment à cet égard les pop-

ulations civiles. Lors de l'un des épisodes les plus sanglants depuis l'indépendance proclamée en juillet 2011, quelque 7.000 jeunes gens armés jusqu'aux dents de la tribu des Lou Nuer ont attaqué fin 2011 des villages de la tribu rivale des Murle, dans l'Etat de Jongleï. Ils ont fait main basse sur des dizaines de milliers de têtes de bétail et enlevé des femmes et des enfants rapporte l'agence Reuters. Cette attaque s'est traduite par le déracinement de

dizaines de milliers d'habitants et la mort de 612 personnes. Quelque 276 personnes ont péri par la suite lors de raids de représailles, précisent les Nations unies.

Le rapport de la division des droits de l'Homme de la Minuss fait état d'un bilan des victimes inférieur aux estimations initiales des autorités locales, qui évoquaient entre 2.000 et 3.000 morts.

Il critique l'armée de Juba, la SPLA, pour ne pas avoir fourni de protection adéquate aux civils alors qu'elle avait été prévenue de ces attaques et affirme que la Minuss, qui compte environ 5.780 soldats, policiers et observateurs militaires sur le terrain, n'a pas pu empêcher ces violences faute d'effectifs et de matériels suffisants.

Dans un communiqué, la Haute-Commissaire des Nations unies pour les droits de l'Homme, Navi Pillay, estime, pour sa part, qu'il est vital que "les auteurs et instigateurs de tous bords répondent de leurs actes".

Le vol de bétail, qui est une activité traditionnelle dans cette région d'Afrique de l'Est, est une source majeure de frictions entre groupes ethniques.

R. I./Agence

UN ISLAMISTE À LA TÊTE DE L'ÉTAT

# La place Tahrir a fêté Morsi

Le candidat des Frères musulmans devient chef de l'Etat. Mohammed Morsi a été élu président de l'Égypte avec 51,7 % des suffrages au second tour de l'élection présidentielle du week-end dernier, devançant l'ancien général Ahmed Chafik, dernier Premier ministre d'Hosni Moubarak.



**A**ussitôt le résultat connu, plusieurs milliers de partisans des Frères musulmans ont débarqué sur la place Tahrir du Caire, épice de la « révolution du Nil », agitant le drapeau national ou des portraits de Morsi aux cris de « Dieu est le plus grand ! » Le maréchal Mohamed Hussein Tantaoui, chef du Conseil suprême des forces armées (CSFA), qui assure la transition du pouvoir depuis la chute de Moubarak, a adressé ses félicitations au vainqueur de l'élection. Le nouveau président, le premier à être démocratiquement choisi par les Égyptiens, s'appête à gouverner avec des pouvoirs récemment réduits par le CSFA. Il va donc devoir travailler en étroite collaboration avec l'armée sur la nouvelle Constitution dont le pays devrait se doter.

Mohammed Morsi, 60 ans, a suivi des études d'ingénieur aux États-Unis. Prisonnier politique sous Moubarak, il avait remporté le premier tour de la présidentielle en mai, avec un peu moins d'un quart des suffrages. Il a promis de constituer un gouvernement élargi aux non-islamistes, et notamment à la minorité chrétienne.

*« Je serais le président de tous les Égyptiens »*

Mohamed Morsi a promis

dimanche d'être le président de tous Égyptiens, après la proclamation officielle de sa victoire sur Ahmed Chafik lors du scrutin du week-end dernier.

Dans une allocution télévisée, le responsable des Frères musulmans a salué "un moment historique" pour l'Égypte et affirmé que la révolution se poursuivrait tant que tous ses objectifs n'auront pas été atteints.

Il a assuré que son pays tiendra ses engagements internationaux et a rendu hommage aux forces armées, dont il a salué le rôle.

## Morsi prend ses marques face à l'armée

L'immense fête dont s'est enivrée, dimanche soir, la place Tahrir n'aura constitué qu'une courte trêve. Sitôt la liesse retombée, le président élu, Mohammed Morsi, s'est attelé lundi à la composition du futur gouvernement, qu'il a promis d'ouvrir aux diverses composantes de l'échiquier politique égyptien. Il devait ensuite se rendre au ministère de la Défense afin d'examiner avec le chef du Conseil suprême des forces armées (CSFA) les modalités de son investiture, d'ici au 1<sup>er</sup> juillet. Ces discussions, loin de se cantonner à de simples considérations protocolaires, portent sur le délicat partage des pouvoirs entre le président et les forces armées.

Or les deux camps en présence affichent des vues diamétralement opposées en la matière.

Le CSFA, en charge de la transition depuis la chute de l'ex-raïs, a entériné il y a dix jours la dissolution du Parlement ordonnée par la justice. Il a dans la foulée publié une déclaration constitutionnelle qui borne étroitement les prérogatives du président et confie à l'armée l'exercice temporaire du pouvoir législatif, ainsi que la maîtrise des questions de défense et de sécurité intérieure. En l'absence d'un Parlement régulièrement élu, le texte prévoit enfin que Mohammed Morsi prête serment devant les magistrats de la Cour constitutionnelle - ce qui reviendrait à reconnaître l'autorité de son président, Farouk Sultan, nommé par Hosni Moubarak et réputé proche de l'armée.

Encouragés par leur victoire électorale, les Frères musulmans espèrent faire reculer les généraux, notamment en continuant d'occuper la place Tahrir. « Le président Morsi et son équipe sont en pourparlers avec le Conseil suprême des forces armées pour rétablir le Parlement élu, ainsi que sur d'autres questions », a déclaré lundi Essam Haddad, haut responsable de la confrérie. Un recours a notamment été formé dans l'espoir de faire annuler le décret prononçant la dissolution du Parlement. Il

devrait être examiné ce mardi par le tribunal administratif.

## Mise en garde de l'UE

Au Caire, nombre d'observateurs doutent cependant que Mohammed Morsi parvienne à faire fléchir les généraux. « Il semble que le président n'ait pas beaucoup de pouvoirs et que son élection constitue finalement un non-événement », grimace Hisham Kassem, un éditeur libéral. « Après tout ce qui s'est passé, on ne voit pas très bien comment les militaires pourraient reculer sur la dissolution », confirme un diplomate européen.

## Occidentaux et capitales arabes saluent l'élection de Morsi

Les Occidentaux et les capitales du monde arabe ont salué dimanche l'élection du candidat des Frères musulmans Mohamed Morsi comme premier président de l'Égypte après la chute d'Hosni Moubarak.

Washington a félicité le nouveau président égyptien, appelant l'Égypte à rester un « pilier de la paix dans la région ». Le président Barack Obama a appelé dimanche Mohamed Morsi pour le féliciter et l'assurer du soutien des États-Unis pour la transition de l'Égypte vers la démocratie, a indiqué la Maison Blanche.

Israël a rendu hommage au « processus démocratique » qui a

permis à M. Morsi d'accéder à la présidence, indiquant qu'il « entend poursuivre sa coopération avec le gouvernement égyptien sur la base du traité de paix » signé en 1979.

Pour le mouvement islamiste palestinien Hamas - au pouvoir à Gaza - « c'est une nouvelle ère qui s'ouvre en Égypte. Il s'agit d'un revers pour le programme de normalisation et la coopération sécuritaire avec l'ennemi » (israélien), a déclaré à l'AFP Mahmoud Zahar, un haut dirigeant du Hamas dans la bande de Gaza.

De son côté, le président algérien Abdelaziz Bouteflika a exprimé « l'attachement de l'Algérie au renforcement de ses relations de fraternité avec l'Égypte et à l'élargissement de tous les domaines de coopération au mieux des intérêts de nos deux peuples frères ».

A Bruxelles, l'Union européenne a qualifié la victoire de Morsi d'« historique pour le pays et pour la région ». Catherine Ashton, chef de la diplomatie européenne, s'est déclarée disposée à « travailler avec le président Morsi » et l'a appelé à « tendre la main à tous les autres groupes politiques et sociaux ». Le président français François Hollande a, quant à lui, assuré que la France est « prête à travailler » avec M. Morsi.

R. I.

LE CANCER ET L'ENFANT

## Des tumeurs à évolution rapide

Les tumeurs malignes observées chez l'enfant n'ont rien de commun avec celles que l'on peut rencontrer chez l'adulte. En effet, il s'agit de maladies rares (1% des cancers détectés chaque année). Les principales localisations de cancers de l'adulte : pulmonaires, sein et organes génitaux, tube digestif et peau, sont pratiquement inconnues chez l'enfant. De plus, alors que les facteurs environnementaux, tels le tabac, sont responsables de bon nombre de cancers de l'adulte, ceux-ci ne sont pas incriminés dans la survenue de tumeurs chez l'enfant.

Leur fréquence varie avec l'âge, chaque tumeur a un âge d'apparition préférentielle : par exemple la 1<sup>re</sup> enfance pour les néphroblastomes, neuroblastomes et rhabdomyosarcomes ; la 2<sup>e</sup> enfance pour les tumeurs osseuses et les lymphomes.

Les principales tumeurs observées sont les leucémies qui représentent 30 % de l'ensemble des affections malignes. Viennent ensuite les tumeurs du système nerveux central : 20 %. Celles-ci sont donc proportionnellement plus fréquentes que chez l'adulte et de type différents. Puis, avec des fréquences à peu près égales, les lymphomes et la maladie de Hodgkin, les neuroblastomes (tumeurs du système nerveux sympathique), les néphroblastomes (tumeurs rénales), les tumeurs osseuses.

Beaucoup plus rares sont les rétinoblastomes, les hépatoblastomes. Le type histologique est bien particulier puisque les carcinomes, qui représentent l'immense majorité des tumeurs de l'adulte, sont pratiquement absents chez l'enfant. Chez lui, outre les leucémies et lymphomes qui représentent 45 % des affections malignes, on trouve des tumeurs dites embryonnaires ; il s'agit



en fait de tumeurs dont l'aspect au microscope rappelle le tissu embryonnaire correspondant. Viennent ensuite les sarcomes, plus ou moins proches de ceux observés à un âge plus élevé.

Ces particularités histologiques contribuent à expliquer une évolution des tumeurs de l'enfant, qui est aussi très

différente de celle de l'adulte. Ce sont des tumeurs à évolution rapide, cela s'explique très largement par la forte proportion de cellules engagées dans un cycle de division et qui peut atteindre 80-90 %. Ces tumeurs régressent aussi très vite sous l'effet des chimiothérapies et de la radiothérapie aux-

quelles elles sont particulièrement sensibles. Cette grande sensibilité aux traitements actuellement disponibles et notamment à la chimiothérapie explique les progrès considérables observés dans les taux de guérison. On peut dire qu'en 30 ans, ceux-ci sont passés de 30 % à plus de 70 %.

## Progrès et perspectives



Mieux connues, diagnostiquées plus tôt, traitées pour la plupart d'entre elles de façon plus intensive et plus efficace, les affections malignes de l'enfant peuvent être guéries

dans environ 70% des cas. En raison avant tout, de leur remarquable chimiosensibilité et des progrès réalisés dans l'art de manier les médicaments dont nous disposons actuellement.

Cependant l'objectif de tous les pédiatres oncologues est d'atteindre le plus vite possible 100% de guérison et de réduire au minimum les séquelles possibles engendrés par certains traitements.

Le traitement de ces enfants repose sur des protocoles thérapeutiques régulièrement élaborés par des experts en fonction des nouvelles données scientifiques connues. Ces traitements protocolaires sont du domaine de la recherche. Définir la meilleure stratégie thérapeutique connue nécessite en effet de traiter le plus grand nombre possible de patients de manière uniforme, d'analyser les données et les résultats selon des méthodes rigoureuses.

Les grands efforts de demain portent sur une meilleure connaissance de la biologie des ces tumeurs et l'élaboration de nouveaux médicaments permettant d'obtenir plus de chances de guérison. Mais la qualité de vie des enfants cancéreux, quelle que soit l'issue de leur traitement, ne dépend pas seulement d'une meilleure connaissance de ces tumeurs permettant de les traiter avec plus de précision et plus d'économie. Cette qualité de vie dépend aussi beaucoup de la conception que l'on a de ces enfants, et des efforts que l'on fait de plus en plus pour leur permettre de mener, pendant et après leur maladie, une vie normale, la vie de tous les enfants, sans les isoler pendant leur traitement. Dans ce domaine comme dans d'autre beaucoup de progrès restent à faire portant sur l'environnement psychologique et social des enfants et de leurs familles pendant les soins.

### Traitements et type de cancer

#### Leucémies

Il existe 2 grands groupes de leucémies chez l'enfant : les leucémies lymphoblastiques, qui représentent environ 85% des cas, et les leucémies myéloblastiques beaucoup plus rares. Initiés dans les années 70 les polychimiothérapies permettent aujourd'hui et grâce aux progrès des traitements associés (traitements antibiotiques, support transfusionnel, utilisation des cathéters centraux) d'obtenir la guérison de 80% des enfants porteurs de leucémie aiguë lymphoblastique avec des variations selon les sous groupes de pronostic. Les leucémies aiguës myéloblastiques ont actuellement un taux de guérison d'environ 50%.

#### Lymphomes et maladie de Hodgkin

Comme les autres tumeurs de l'enfant, les lymphomes de l'enfant diffèrent de ceux de l'adulte par leur évolution rapide qu'il s'agit de tumeurs abdominales correspondant au lymphome de Burkitt ou de lymphomes médiastinaux. Les lymphomes abdominaux et thoraciques guérissent actuellement dans les proportions de 75 à 90 % des cas selon les rapports publiés. Dans le cas de la maladie de Hodgkin, il y a au moins 20 ans que l'on guérit 80 à 90% des enfants qui en sont atteints par un traitement associant chimiothérapie et radiothérapie, mais les séquelles observées avec les traitements des années 70 étaient très importantes. Au cours de la dernière décennie, les efforts ont surtout porté progressivement et conjointement sur la diminution des volumes et des doses de rayonnement et sur l'élimination progressive des médicaments les plus agressifs et générateurs de séquelles.

#### Néphroblastome ou tumeur de Wilms

Cette tumeur du rein de l'enfant, a été l'une des premières à bénéficier de l'essor de la chimiothérapie. Plus de la moitié des néphroblastomes sont aujourd'hui traités par une chimiothérapie brève suivie d'une intervention chirurgicale (ablation du rein malade) et quelques semaines de chimiothérapie. Les formes un peu plus étendues doivent être traitées sans radiothérapie, mais avec une chimiothérapie plus appuyée. Environ 25 % des malades ont encore besoin d'une irradiation et d'une chimiothérapie agressive. Actuellement 90 % des néphroblastomes sont guéris par ces traitements.

#### Ostéosarcomes

Les ostéosarcomes sont des tumeurs osseuses des os longs (tibia, fémur, humérus). Actuellement, la chimiothérapie première, par le méthotrexate principalement permet une réduction de la tumeur, suivie d'une intervention chirurgicale permettant la résection de la partie malade de l'os, remplacée très largement par une prothèse métallique préparée à l'avance aux mesures du malade. Les résultats fonctionnels de ces traitements sont excellents. On peut maintenant les appliquer aux trois quart des patients atteints d'ostéosarcomes des membres. Autrefois les métastases représentaient un risque important chez ces enfants et la fréquence de celles-ci est maintenant passée de 80 à 90 % il y a 20 ans à moins de 25 % actuellement grâce à l'utilisation systématique de la chimiothérapie avant et après l'intervention chirurgicale.

#### Rhabdomyosarcomes, sarcomes d'Ewing et neuroblastomes

Les rhabdomyosarcomes sont l'apanage du petit enfant ; ils touchent avant tout la sphère ORL et la sphère uro-génitale. Les résultats, très encourageants, n'en sont pas moins encore incomplets avec des chances de guérison estimées à 65 %.

Il en est de même pour la tumeur d'Ewing, tumeur osseuse atteignant surtout les os plats (cotes, vertèbres, bassin) et qui pose dans ces cas des problèmes thérapeutiques difficiles. Le traitement repose le plus souvent sur une association chimiothérapie-radiothérapie-chirurgie. Les taux de guérison sont estimés à 65%. Les neuroblastomes sont des tumeurs du système nerveux sympathique (glande surrénale et ganglions sympathiques) qui peuvent être divisés en 3 entités : les tumeurs des nouveaux nés tout à fait exceptionnelles et dont le pronostic est très favorable, les tumeurs localisées dont le traitement est essentiellement chirurgical après une éventuelle chimiothérapie de réduction tumorale et dont les taux de guérison sont également très élevés ; enfin les tumeurs métastatiques en particulier au niveau de la moelle osseuse et du squelette. Elles sont chimiosensibles, mais difficilement chimiocurables. Les neuroblastomes métastatiques ne guérissent actuellement que dans environ 30 % des cas.

#### Tumeurs cérébrales

Ce sont les plus fréquentes des tumeurs solides de l'enfant. Ce sont aussi celles pour lesquelles les progrès thérapeutiques ont été les moins importants au cours des dernières décennies. Cependant les techniques neurochirurgicales, l'imagerie médicale par scanner et l'imagerie magnétique nucléaire et la radiothérapie permettent aujourd'hui de proposer un traitement plus adapté et entraînant moins de séquelles que par le passé.

#### Douleur chez l'enfant

La douleur de l'enfant touché par un cancer est très souvent présente. Le médecin doit systématiquement la rechercher. Selon l'âge de l'enfant, différentes échelles de mesure sont utilisables comme l'échelle DEGR, l'échelle visuelle analogique, le dessin sur le bonhomme, et l'échelle des mots. Une fois mesurée, la douleur est localisée et caractérisée par l'examen clinique et l'interrogatoire.

Les douleurs liées à une lésion tissulaire (nociceptives), localisées, mais pouvant diffuser à partir du point d'origine, durables, pénibles et répétées, répondent aux traitements médicamenteux de la douleur, classés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les douleurs liées à une lésion nerveuse (neuropathiques) associent signes objectifs et subjectifs de douleur, sont sensibles aux médicaments habituellement destinés au traitement de la dépression ou de l'épilepsie. Les douleurs liées à la diffusion des cellules cancéreuses dans les méninges sont des douleurs neuropathiques qui doivent être prises en charge de manière spécifique.

La lutte contre la douleur nécessite une association entre les traitements dirigés contre la tumeur, le traitement dirigé contre la douleur elle-même et les traitements complémentaires.

DOCTEUR NABILA BOUTERAS\* AU MIDI LIBRE

## «Le cancer de l'enfant est souvent diagnostiqué à un stade tardif»

Par manque de structures et de personnel médical spécialisé en oncologie pédiatrique, le cancer chez l'enfant est malheureusement diagnostiqué à un stade tardif. Ajouté à cela le manque cruel de chimiothérapie qui fait que les chances de guérison diminuent. Le docteur Nabila Bouteras nous fait dans cet entretien un état peu reluisant des lieux.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
OURIDA AÏT ALI

**Midi Libre : Le cancer de l'enfant a-t-il une particularité ?**

**Docteur Bouteras :** En effet, le cancer de l'enfant a plusieurs différences avec celui de l'adulte. D'abord il est très rare, au point où la majorité des médecins généralistes ne reconnaissent pas ces signes et donc n'arrivent pas à le diagnostiquer de manière précoce.

**Quels sont les cancers les plus fréquents chez l'enfant ?**

Les plus fréquents sont les leucémies qui ne sont malheureusement pas toujours diagnostiquées à temps.

Dans notre service on reçoit ces enfants à des stades avancés de la maladie c'est-à-dire avec des complications de leur pathologie.

Ainsi, la plupart des enfants décèdent suite à ces complications et même si on entame une chimiothérapie, l'état de l'enfant déjà affaibli ne supporte plus ces soins d'où l'intérêt de faire un dépistage précoce.

**Vous parlez de dépistage précoce, cela veut-il dire que le cancer de l'enfant est héréditaire ?**

Nous n'avons pas d'étiologie précise, c'est-à-dire un facteur responsable bien défini car les cas de cancer héréditaire sont très rares, ils sont de moins de 5%.



Cela dit, les facteurs génétiques sont absents.

**Quels sont donc les signes révélateurs de cette pathologie ?**

Ce qu'il faut savoir c'est qu'avant tout un enfant n'est pas à l'abri d'un cancer. Ensuite, il faut reconnaître les signes d'appel : un enfant souvent pâle, qui se plaint de douleurs osseuses, qui saigne, qui fait une fièvre rebelle, inexpiquée et ne répond pas aux traitements antibiotiques, ou encore un enfant qui a des ganglions...

Dans des cas pareils, il faut demander des examens complémentaires afin de déterminer de quoi souffre l'enfant.

**Les équipements au niveau des hôpitaux répondent-ils aux normes pour soigner ces enfants ?**

Malheureusement non... nos hôpitaux sont les mêmes depuis 30 ans, avec le même nombre de lits alors que le cancer de l'enfant, tout comme celui de l'adulte d'ailleurs, est en train de se multiplier, donc les moyens dont nous disposons ne vont pas de paire avec le nombre de malades sans cesse croissant.

En effet, nous recevons chaque semaine 5 demandes d'hospitalisation dans nos services c'est-à-dire 20 nouveaux malades par mois. Il y a aussi



un autre problème : faute de structures à l'intérieur du pays les patients affluent vers la capitale.

**Peut-on connaître le nombre d'enfants touchés en Algérie ?**

Le problème dans notre pays c'est qu'il n'a pas d'étude épidémiologique pour connaître la prévalence de cette maladie. Ce que je peux vous dire cependant c'est que dans notre service à Beni Messous, nous traitons 100 malades chaque année et nous recevons environ 70 nouveaux cas annuellement.

**Qu'en est-il de la disponibilité des médicaments ?**

Depuis le mois de janvier nous sommes confrontés à une rupture la plus sévère par rapport aux années passées. Le problème chez l'enfant c'est qu'on ne peut pas lui administrer de nouvelles molécules, on reste classiquement dans le traitement car on ne peut pas se permettre de faire des essais avec les nouveaux médicaments.

**Un dernier mot...**

Je voudrais dire que nous avons une population jeune et le cancer de l'enfant est en progression, nous n'avons malheureusement pas de structures spécialisées en oncologie pédiatrique pour prendre en charge ces petits malades. Ils sont hospitalisés dans des services à côté d'autres enfants atteints de méningite, tuberculose... alors que le caractère du déficit immunitaire de l'enfant atteint de cancer exige qu'il soit isolé dans une structure spécialisée et dans cette structure nous devons réunir tout le personnel médical et paramédical bien formé dans cette spécialité qu'est le cancer de l'enfant. On doit savoir ce qu'est cette maladie et ces complications pour bien la gérer. D'autre part on manque de service d'hématologie- réanimation car un enfant qui reçoit une chimiothérapie doit être transfusé en sang et en plaquettes.

O. A. A.

\*Pédiatre oncologue à Beni-Messous

ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE MATOUB

# Des milliers de fans à Taourirt Moussa

Avant-hier lundi, ils étaient des dizaines de milliers de fans de Matoub Lounès à faire le déplacement vers le village natal du Rebelle, Taourirt Moussa, afin de prendre part à la commémoration du quatorzième anniversaire de l'assassinat de l'enfant adulé de Kabylie.

PAR LOUNES BOUGACI



Des bus, des fourgons de transport et des voitures immatriculées à Béjaïa, Tizi-Ouzou et Bouira n'ont pas cessé de converger vers Taourirt Moussa qui s'est avéré, encore une fois, trop exigu pour accueillir autant de monde en une journée. Il a fallu la mobilisation de plusieurs dizaines de jeunes du village, afin que la foule nombreuse soit canalisée. Le quator-

zième anniversaire de l'assassinat de Matoub Lounès a, encore une fois, été marqué par beaucoup d'émotion. Des centaines de gerbes de fleurs ont été déposées sur la tombe de Lounès. Des jeunes se bousculaient pour prendre des photos à côté de la tombe du Rebelle mais aussi près de ses portraits géants qui ornaient les quatre coins du villa-

ge et l'école primaire de Taourirt Moussa.

Parallèlement à ces activités, Nordine Medrouk, secrétaire général de la fondation Matoub-Lounès, a animé une conférence de presse en présence d'un nombre important de journalistes, venus du chef-lieu de wilaya, pour la couverture de l'événement. Comme il fallait

s'y attendre, le point de presse a eu trait à l'assassinat du chanteur. « Quatorze ans après l'assassinat de Lounès, nous avons tous compris que la justice a été absente dans cette affaire », a souligné d'emblée Nordine Medrouk qui milite au sein de cette fondation depuis plus de dix ans. L'orateur a déploré l'absence d'une étude balistique et d'une reconstitution des faits dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Matoub. L'intervenant a également rappelé qu'aucune audition des témoins et acteurs de cette tragédie n'a été effectuée par les services concernés au niveau de la justice. « Deux inculpés alibis ont été condamnés pour participation au meurtre lors d'une parodie de justice à Tizi-Ouzou le 18 juillet 2011, jour de la fermeture de l'année judiciaire », a encore rappelé Nordine Medrouk. Ce dernier a enchaîné : « La presse de l'époque a si bien dénoncé cette mascarade inconnue dans les annales judiciaires. Aujourd'hui, les deux inculpés alibis sont en liberté et on espère des révélations de leur part sur les tenants et aboutissants de leur incarcération y com-

pris de la part de leur comité de soutien et Amnesty international qui ont fait de la tenue du procès leur cheval de bataille des mois durant ». L'orateur a précisé que l'attentat a été commis par des personnes parfaitement renseignées, entraînées et maîtrisant l'usage d'une arme d'assaut automatique, ce qui leur a permis de focaliser la concentration du tir sur leur cible ne blessant aucun des autres passagers. Enfin, l'intervenant a interpellé au nom de la fondation Matoub-Lounès les autorités judiciaires pour rouvrir le dossier Matoub dans les plus brefs délais « sinon, nous n'hésiterons pas à saisir les instances internationales avec un dossier clair et précis ». Il y a lieu de souligner qu'en novembre 2011, la sœur de Matoub, Malika, a fait appel à deux experts français qui ont effectué le déplacement vers Ath Douala où ils ont réalisé une étude balistique et une reconstitution des faits. Les conclusions de cette expertise sont détenues par la fondation, pour l'instant.

L. B.

5<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU DIWAN

## Au firmament de la transe

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le commissaire du Festival culturel international du diwan, Mourad Chouih, annonce d'ores et déjà la 5<sup>e</sup> édition du festival qui aura lieu du 8 au 14 juillet 2012 au théâtre de verdure, Saïd Mekbel à l'Office Riad El Feth à Alger.

Cette nouvelle édition est placée sous le signe du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Et à cette occasion, un programme haut en couleur, riche et varié, artistique et scientifique, a été conçu afin de donner toute l'envergure à cet événement national et international.

« À proximité du mythique Maqam Chahid, symbole de la bravoure et de la fierté de tous les Algériens, des artistes reconnus dans le monde entier, se produiront avec en première partie de soirée, les lauréats du Festival national du diwan, Bechar », annoncent dans leur communiqué les organisateurs. Des ateliers-rencontres seront animés par des universitaires autour de l'histoire et du parcours de la musique diwan. Ces rencontres permettront de collecter et de partager des données très importantes à la pérennité et à la conservation de ce patrimoine national. Beaucoup d'espoir et de joie partagés pour ce cinquième rendez-vous avec le diwan. D'ailleurs, la scène musicale de cette 5<sup>e</sup> édition verra, durant une semaine, les plus grands interprètes de ce genre musical. Il y aura notamment pour le premier spectacle d'ouverture Fanfarai et Samira Brahmia. Fanfarai est certainement la fanfare la plus atypique du Maghreb.

Comme les chebs ont fait évoluer la musique traditionnelle algérienne vers le raï moderne en la fusionnant avec d'autres musiques, Fanfarai métisse les musiques traditionnelles du Maghreb (raï, chaâbi, gnawi, kabyle...), en les confrontant à d'autres influences culturelles latines,



jazz, afro-cubaines ou tzigane. Fanfarai renoue avec la tradition des formations festives déambulatoires de ces orchestres de rue qui animaient les événements importants et les rituels dans le Maghreb du début du siècle. L'instrumentation (ghaïta, chant, derbouka, bendir) en est cependant différente. Ici, il s'agit d'une fanfare (trompettes, saxophones, trombone et tuba) augmentée de percussions (derbouka, congas, tbal, kerkabou, tarija), et lors des concerts d'une batterie et d'un chanteur-violoniste. L'écriture est également novatrice. La fanfare est traitée comme un orchestre. Les mélismes des chants qui flirtent avec l'arabo-andalou, le chaâbi et le raï sont soutenus par un accompagnement à consonances latines dont les audaces rythmiques et harmoniques mènent, régulièrement, sur les sentiers du jazz, de l'improvisation ou de l'écriture atonale. Après avoir longtemps joué dans la rue, Fanfarai présente aujourd'hui un riche répertoire de scène. La musique maghrébine n'a jamais été jouée par une telle formation!

Samira Brahmia, quant à elle, est largement connue du grand public algérien. Auteure, compositrice, interprète, véritable cheikha des temps modernes, Samira Brahmia caresse de sa voix profonde et

suave, pure et puissante, pop, rock, chaâbi, traditions celtiques et orientales. Venue de la scène pop-world algérienne, elle jongle depuis l'enfance avec les cultures. D'esprit nomade, elle abolit autant les frontières des genres que celles des lieux. Elle tisse les ponts entre les temps et les espaces géographiques : la tradition et la modernité et l'ici et l'ailleurs... Cette cohorte de styles forme une troublante mosaïque populaire. Née dans le Doubs et ayant passé son adolescence sous le soleil d'Alger, Samira Brahmia vit sa double, voire triple culture avec naturel et humour. Il aura parmi le panel d'artiste de cette 5<sup>e</sup> édition, Ba Cissoko, Ouled El Hal (Les Enfants de la Trance), Les Rives (Titi Robin), Maalem Boussou, la déesse malienne Fatoumata Diawara, Peter Solo, Orchestra Babobab, Trilok Gurtu, Tony Allen.

Pour la clôture il y aura Manu Dibango. Emmanuel N'Djoké Dibango grandit dans une famille protestante du Cameroun, avant de partir pour la France en 1949, une fois son certificat d'études en poche. Accueilli dans une famille de Saint-Calais dans la Sarthe, Manu va au lycée de Chartres et prend ses premiers cours de saxo. En 1956, alors qu'il échoue au bac,

son père lui coupe les vivres. Il part alors en Belgique tenter sa chance : c'est sur les scènes bruxelloises qu'il fait ses débuts de musicien de jazz et qu'il rencontre le chanteur Joseph Kabasélé qui l'engage comme saxophoniste dans son groupe, L'African Jazz, pour jouer de la musique congolaise. Les deux compères enregistrent plusieurs 45 tours, tous bien reçus en Afrique, où ils partent en tournée. Mais le succès vient en 1972 avec le tube *Soul Makossa*, vendu à plusieurs millions d'exemplaires dans le monde, véritable hit aux Etats-Unis. Dans les années 70 et 80, Manu Dibango enregistre de nombreux albums, mélanges de jazz et de musiques africaines, parmi lesquels *Super Kumba* (1974), *Africadelic* (1975), *Mémoires africaines* (1983), puis des opus afro-électro-funk dont *Abele Dance* (1984). Enchaînant tournées et enregistrements, Manu Dibango n'oublie pas d'où il vient et s'engage régulièrement pour la cause africaine. Celui qui ne cesse de jeter des ponts entre les continents et les genres musicaux a produit depuis le début de sa carrière plus de trente disques, dont *Manu Dibango joue Sidney Bechet* en mars 2007.

K. H.

PROBLÈMES CARDIAQUES

# Maladie coronaire ou cardiopathie

*La maladie coronaire touche, comme son nom l'indique, les artères coronaires. Les artères coronaires sont des vaisseaux sanguins (des grosses veines) qui amènent le sang au cœur depuis les poumons.*

Les symptômes les plus courants des troubles cardiaques sont des douleurs dans la poitrine (tiraillements, oppression, écrasement...), un excès de transpiration, des maux de tête, des nausées, des vertiges, des palpitations, des points de côté, un essoufflement anormal (ou difficulté à respirer : dyspnée), des syncopes ou pertes de connaissance, fatigue, besoin de plusieurs oreillers pour dormir (pour mieux respirer), postillons sanglants/crachats teintés de sang, enflure des jambes et/ou des pieds (œdème), œdème aigu pulmonaire, grande faiblesse, se lever plus souvent la nuit pour aller uriner, troubles du sommeil, pâleurs subites, crampe.

La maladie coronaire touche, comme son nom l'indique, les artères coronaires. Les artères coronaires sont des vaisseaux sanguins (des grosses veines) qui amènent le sang au cœur depuis les poumons. Lorsque la taille de ces artères diminue, pour une raison ou une autre, le sang a moins d'espace pour passer : c'est la maladie coronaire. Le plus souvent, la diminution de la taille des artères coronaires est due à des dépôts se formant sur les parois de ces artères.

## Quelle est la nature de ces dépôts ?

Ce sont des dépôts de gras qui se forment avec le temps sans que l'on sache vraiment pourquoi. On sait cependant que cela a plus de chances d'arriver chez une personne qui a un taux de cholestérol dans le sang trop élevé, qui fume, qui a de la tension, qui est obèse, qui ne fait pas de sport ou qui a dans sa famille une ou plusieurs personnes qui ont fait une crise cardiaque.

## Symptômes de la maladie coronaire

Douleur thoracique, sensation d'oppression, de brûlure, douleur qui peut s'étendre dans toute la cage thoracique et jusque dans le cou, les bras (notamment le bras gauche), les épaules et la mâchoire inférieure. La douleur disparaît au bout de quelques minutes après l'effort qui l'a provoquée.

Un caillot de sang peut bloquer complète-



ment la circulation du sang : c'est l'infarctus. La partie du muscle cardiaque qui était alimenté par cette artère meurt si la circulation du sang n'est pas rétablie rapidement. Plus la partie du myocarde concernée est grande, plus la conséquence l'est aussi. Cela peut aller du simple essoufflement à l'effort à un arrêt momentané ou définitif du cœur, en passant par des palpitations.

## Qu'est-ce que l'arythmie ?

L'arythmie c'est quand le rythme du cœur n'est pas normal : soit il bat trop vite (tachycardie), soit il bat trop lentement (bradycardie). Les symptômes de la tachycardie sont un essoufflement, palpitations, étourdissements, syncopes.

Les symptômes de la bradycardie sont étourdissements, syncope, dyspnée, faiblesse.

## Souffle au cœur

Le célèbre souffle au cœur est le signe d'un défaut valvulaire. Quand le médecin écoute le cœur, avec son stéthoscope, il entend un bruit anormal : au lieu d'un bat-

tement net, c'est une sorte de « pschit », le frottement du sang sur les parois des vaisseaux sanguins qui partent ou qui arrivent du cœur. C'est comme quand on met son doigt devant un tuyau d'arrosage pour qu'il fasse un jet plus puissant : ça fait plus de bruit. Quand il y a un tel bruit, il faut faire examiner le cœur. Il est peut-être en bon état, et dans ce cas, il n'y a aucun problème, vous pouvez faire du sport. On peut être opéré pour un souffle au cœur, et quand on repère l'anomalie chez l'enfant, on peut l'opérer très jeune et il a ensuite une vie normale, avec autant de sport qu'il le veut.

## Insuffisance cardiaque

Quand le cœur n'est pas assez fort pour accomplir son travail, c'est une insuffisance cardiaque. Dans le cas d'une insuffisance cardiaque, le cœur se contracte moins fort, et se relâche moins. Le principal symptôme est la dyspnée, viennent ensuite les pieds et chevilles enflés, la fatigue, plus importante que d'habitude, le fait de se lever plus souvent la nuit pour aller uriner, ou encore l'impression que le cœur bat plus vite ou irrégulièrement.

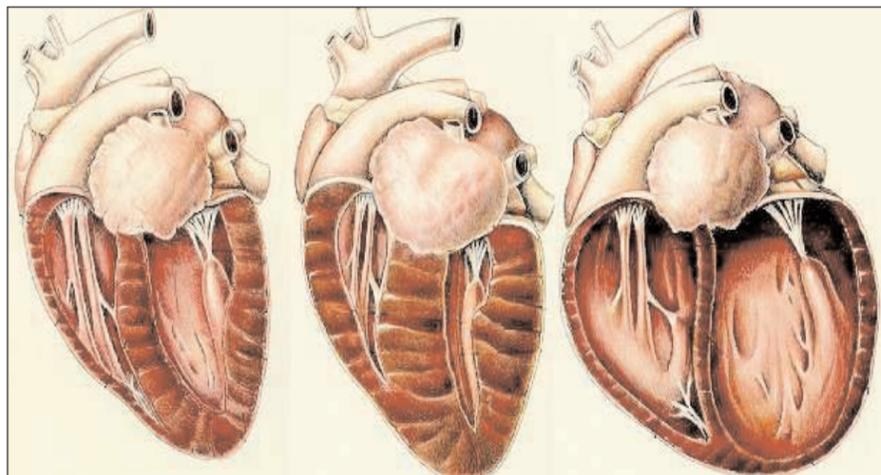
## Un pacemaker miniaturisé et sans pile

Des chercheurs grenoblois associés au groupe italien Sorin sont en train de mettre au point un pacemaker miniature et qui fonctionnerait sans pile.

Un stimulateur cardiaque, ou pacemaker, d'un nouveau genre est actuellement en phase de conception. Mis au point par des chercheurs grenoblois associés au groupe italien Sorin, celui-ci serait miniaturisé à 1 centimètre cube et serait ainsi huit fois moins encombrant que les pacemakers classiques. Mieux encore : le dispositif baptisé HBS (pour Heart Beat Scavenger)

serait dépourvu de pile. Comme l'ont souligné ses créateurs, la petite taille de ce dispositif permettra aux chirurgiens de l'installer directement dans le cœur du patient, contrairement aux modèles actuels qui, placés sous la peau, envoient des impulsions électriques au cœur via des sondes. De plus, son implantation devrait être plus aisée en raison de la disparition des sondes. "Aujourd'hui, le plus petit stimulateur cardiaque au monde mesure 8 centimètres cubes et les deux tiers du volume sont constitués par la pile qu'il faut changer régulièrement", tous les 6 ou 10 ans, explique Jean-Jacques Chaillot, chercheur au CEA-Leti de Grenoble cité par l'AFP.

Mais cette fois, le pacemaker sera alimenté grâce à l'énergie mécanique générée par le "mouvement du cœur ou les mouvements du patient" lui-même, a-t-il précisé, réglant ainsi le problème des piles et permettant de réduire considérablement la taille du pacemaker. Un démonstrateur devrait être présenté en septembre 2013 avec pour objectif "de le commercialiser dans 5 ou 10 ans, le temps d'obtenir les autorisations nécessaires", a indiqué Martin Deterre, ingénieur chez Sorin, un groupe spécialiste des technologies cardiovasculaires. Les pacemakers sont indiqués chez les personnes dont le cœur bat trop lentement et ne parvient donc pas à remplir tous les besoins de l'organisme, pouvant conduire à de la fatigue, des malaises voire de l'insuffisance cardiaque. Néanmoins, la pose d'un tel stimulateur nécessite de prendre de nombreuses précautions notamment en ce qui concerne les interférences électromagnétiques. De plus, ces dispositifs ont un certain coût. Toutefois, les concepteurs du HBS ont annoncé que le coût de l'appareil devrait être assez proche des modèles actuels, soit quelques centaines d'euros.





# ACCUSÉ

## levez-vous !



COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

## Pour l'honneur de la famille (2e partie et fin)

**Résumé :** Une jeune femme, âgée entre 35 et 40 ans, apprend à Rabah que Ramdane, un ami de son défunt père courtise sa mère et lui conseille de mettre un terme à cette situation pour sauver l'honneur de sa famille mais aussi pour lui permettre, elle, de renouer avec Ramdane avec qui elle entretenait une liaison qu'elle espérait voir aboutir à un mariage.

PAR KAMEL AZIOUALI

Après le départ de la jeune femme, Rabah demeura un bon moment immobile sur le trottoir à réfléchir à la bonne méthode à adopter pour soustraire sa mère aux convoitises du vieil ami de son défunt père. Il avait eu l'intention de demander à la dame avec qui il avait discuté de l'aider dans ce sens mais il s'était ravisé parce qu'il avait compris que tout ce qui l'intéressait, elle, était de reconquérir son Ramdane. Le reste ne l'intéressait pas. Quand il était élève au lycée Okba, Rabah avait connu des filles qui se comportaient de la sorte. Elles vous conseillaient de faire quelque chose en vous faisant croire qu'elles vous rendaient un grand service alors qu'en réalité, par le biais de ce qu'elles vous demandaient, elles cherchaient seulement à atteindre un but personnel. C'étaient des manipulatrices. Des personnes à qui il ne faut jamais accorder sa confiance, se dit-il en se grattant le menton. Et c'est parce qu'il ne devait pas accorder sa confiance à la dame qu'il avait d'abord décidé de vérifier la véracité de ses propos. Et pour ce faire, il prit la décision de surveiller sa mère. Un acte dont il n'était pas très fier mais qui était nécessaire pour savoir comment traiter la situation.

Il retourna à la boulangerie, acheva son travail puis se rendit à l'endroit où sa mère travaillait comme femme de ménage. A midi et demie, il la vit sortir et se rendre à la station d'autobus où patientaient déjà quelques personnes. Alors qu'il était en train de se dire que ce qu'il était en train de faire était ridicule, il vit une voiture s'arrêter près de la station et un homme qu'il connaissait bien en descendre : c'était Ramdane, l'ami de son défunt père ! Ah ! Il avait bien fait de ne pas avoir attendu le jour suivant pour se mettre en action. La jeune femme finalement n'avait pas menti. Ramdane courtisait sa mère. Et là, il était venu l'attendre près de son lieu de travail pour lui proposer de la raccompagner chez elle ou de...ou de...l'emmener quelque part, se dit-il. Comment réagirait sa mère ? Allait-elle accepter de monter dans sa voiture ou... ? Avant même que ses interrogations ne prennent forme dans sa tête, il vit sa mère secouer sa tête lentement de gauche à droite en signe de refus.



L'autre n'insista pas, remonta dans sa voiture et s'en alla. Mais il allait certainement encore revenir le lendemain, le surlendemain et les autres jours, espérant qu'elle finirait par céder, se dit Rabah. Que faire ? Que faire ? Ah ! s'il savait ce que sa mère pensait de tout cela, la solution serait facile. En tout cas, ce qui est certain c'est que Ramdane la courtisait depuis au moins une année et, apparemment, elle avait toujours repoussé ses avances, se dit-il encore. C'est clair en principe. Cette femme n'avait plus que ses gosses comme préoccupation principale. Du vivant de son père, elle ne sortait presque jamais de la maison. Et maintenant avec le drame qui s'était abattu sur la famille, elle s'était trouvée dans l'obligation de travailler. Il vit un bus presque vide s'arrêter et sa mère y monter. Il resta encore là un moment comme s'il attendait que la décision à prendre finisse de prendre forme dans sa tête. Celle-ci ne tarda pas à s'imposer. Le lendemain ce serait vendredi, il verrait Ramdane et lui demanderait de laisser tranquille sa mère. En principe, il n'aurait aucun mal à accéder à son souhait s'il avait quelque respect envers la mémoire de son père.

Le lendemain, aux environs de 10h du matin, Rabah entra dans le café où il avait l'habitude de voir le vieil ami de son père siroter une tasse de café où il avait préalablement versé quelques gouttes de fleur d'oranger. Il était là, assis seul à une table. Il s'installa en face de lui. Quand le quadragénaire l'eut vu, il sourit :  
- Ah ! Rabah ! Le fils de mon ami, Allah yerrahmou. Alors comment ça va ? J'ai entendu dire que tu es devenu boulanger...

C'est un bon métier... Un peu fatiguant mais rentable. Mais moi à ta place, j'essaierai de devenir pâtissier. Les pâtissiers gagnent un argent fou. Au bout de quelques années de travail, tu peux ouvrir ta propre boutique... ils sont fous ces jeunes qui n'envisagent leur avenir qu'avec l'obtention du baccalauréat...

- Aammi Ramdane... c'est gentil de vouloir me donner des conseils... mais je suis venu te voir pour autre chose... on ne peut pas parler ici...allons ailleurs, là où il n'y a pas de monde.

- Hum... c'est un sujet très important à ce que je vois... et je crois deviner lequel.

Il approcha son buste du jeune homme et chuchota :

- Tu veux me parler de ta mère, hein ?

- Oui... s'il vous plaît... laissez-la tranquille, répondit le jeune homme à voix basse.

Ramdane croisa ses bras, fusilla du regard le jeune homme et celui-ci se rappela les propos et la mise en garde de la femme avec qui il s'était entretenu deux jours plus tôt : « *Mais allez-y doucement, Rabah... Ramdane, je le connais très bien. Il passe d'une humeur à une autre à une vitesse extraordinaire. Il est très gentil et puis brusquement à la faveur d'une toute petite contrariété, il s'énerve et il se transforme en tempête de sable.* »

Les muscles du visage du quadragénaire se mirent à trembler et il se mit à hurler :

- Mais qui es-tu pour dicter ta loi ? Ta mère est malheureuse comme le sont toutes les femmes qui vivent sans homme ! Ta mère est humaine, elle a besoin de tendresse ! Je veux lui rendre service et toi, tu joues au trouble-fête !

Rabah, qui ne s'attendait pas du tout à une telle réaction, aurait voulu que le sol s'ouvre et l'engloutisse. Mais comme le sol ne daignait pas s'ouvrir, il voulut faire taire Ramdane en plaquant sa main droite contre sa bouche.

- S'il te plaît, tais-toi aammi Ramdane.

Celui en voyant la main du jeune homme s'approchant de son visage crut qu'il voulait le frapper. Alors il frappa le premier ! Il donna un coup de poing au jeune homme qui tomba à la renverse. Celui-ci, dans un état second, se mit à regarder autour de lui, essayant de comprendre ce qui venait de lui arriver.

Il vit alors derrière une porte une barre de fer que le gérant du café tenait à portée de main pour faire fuir les éventuels casse-pieds. Il se releva alors aussitôt, se précipita sur la barre de fer, s'en saisit et se rua sur son agresseur à qui il asséna plusieurs coups d'une rare violence. En quelques secondes, Ramdane se transforma en une masse sanguinolente, hurlante et gémissante.

Si des gens n'étaient pas intervenus pour maîtriser le jeune homme, l'issue de ce combat aurait été plus dramatique qu'elle ne l'était déjà.

Quand Ramdane fut sorti de l'hôpital, il lui manquait un doigt pour toujours. Et il pouvait s'estimer heureux parce que le jeune ne s'était pas transformé en tempête de sable mais en cyclone !

Il y a tout juste une semaine, Rabah a été jugé au tribunal d'Alger pour coups et blessures volontaires. Cinq ans de prison ferme ont été requis contre lui.

K.A.

1<sup>ER</sup> CHAMPIONNAT DE FREESTYLE

# Promouvoir la discipline en Algérie

*Le championnat d'Algérie, le premier du genre, aura pour théâtre le Centre commercial et des loisirs de Bab Ezzouar à Alger. Il est déjà bien lancé, comme l'illustre la forte participation des candidats au tour éliminatoire.*

PAR REDOUANE SILEM

Les organisateurs du premier championnat d'Algérie de Freestyle, prévu les 29 et 30 juin à Alger, misent sur un franc succès de cet événement, et lancent le pari de donner à cette discipline une place "sous le soleil algérien dans deux ou trois années", rapporte l'APS. "Deux objectifs sont assignés à ce premier championnat de Freestyle : la promotion de la discipline en Algérie et donner la chance aux jeunes pratiquants de ce sport de sortir de l'anonymat", a déclaré Karim Chaïb, le responsable de l'organisation du championnat, lors d'un point de presse tenu lundi à Alger. Le championnat d'Algérie, le premier du genre, aura pour théâtre le centre commercial et des loisirs de Bab Ezzouar (Alger). Il est déjà bien lancé, comme l'illustre la forte participation des candidats dans le tour éliminatoire, selon Chaïb. Plusieurs vidéos dont les auteurs postulent à une place finale, ont été postés sur la page Facebook mise sur la toile pour la circonstance par les organisateurs. "Le nombre de vidéos qui nous sont parvenues pour les épreuves de freestyle foot et du freestyle basket, est vraiment significatif. On ne s'attendait d'ailleurs pas à tout cet engouement", a encore précisé Chaïb. Un



jury composé, entre autres, d'un champion du monde de la discipline, et de Lamine Kebir, l'ancien entraîneur adjoint de l'ex-sélectionneur national Rabah Saadane, est en passe de désigner les 16 finalistes en freestyle foot et les 8 finalistes en freestyle basket.

Pour sa part, Wassim Benslimane, vice champion du monde en freestyle foot, "l'architecte" de ce premier championnat d'Algérie dans cette discipline, est revenu, sur les raisons qui l'ont poussé à lancer l'épreuve.

"Moi j'habite Paris, et je me produis souvent dans les grandes compétitions mondiales. J'ai pu donc mesurer le degré de développement de cette discipline dans plusieurs pays, et j'ai aimé que l'on fasse de même en Algérie", a-t-il expliqué.

Benslimane, qui a précisé au passage avoir tout le temps tenu à évoluer "sous les couleurs de l'Algérie", lui qui détient la double nationalité, a fait savoir qu'il travaillait sur ce projet "depuis plusieurs années".

"C'est un rêve qui commence à se réaliser. Je suis persuadé que ce sport connaîtra un franc succès en Algérie, car les jeunes de mon pays sont pétris de qualités techniques. Les premières vidéos des candidats que je viens de superviser m'ont donné entière raison", a-t-il ajouté.

Benslimane fera savoir également que le vainqueur du premier championnat d'Algérie pourrait prendre part au prochain championnat du monde prévu en décembre à Dubaï (Emirats arabes unis), "s'il venait de récolter le nombre de points exigés", tout en rappelant que l'épreuve du 29 et 30 juin est officiellement reconnue par la fédération internationale de freestyle.

Le vice-champion du monde, qui prépare deux rendez-vous mondiaux en août et septembre prochains, "avec l'objectif de les remporter", selon ses dires, a été encouragé dans son initiative par "des joueurs actuels et anciens de l'équipe nationale".

"Les Guedioura, Bougherra, Boudebouz et même l'ex-capitaine des Verts, Mansouri, m'ont soutenu dans ce projet. Ils ont tant aimé être présents lors des épreuves finales, mais comme ils viennent de terminer une saison pleine, ils se sont excusés, car étant partis en vacances. Toutefois, ils m'ont remis des maillots de l'équipe nationale à dédier aux lauréats en guise de cadeaux symboliques", a-t-il affirmé.

Le freestyle est un art urbain qui combine jonglage avec le ballon, gestes techniques de la main et des pieds.

R. S.

FOOTBALL, NOUVELLES RECRUES POUR L'ES SÉTIF

## Farés Benabderrahmane et Hicham El Okbi annoncés

L'ES Sétif, détenteur du doublé (championnat et Coupe d'Algérie), a enregistré lundi l'arrivée du défenseur central Farés Benabderrahmane (ex-CR Belouizdad) et du milieu offensif, Hicham El Okbi (ex-NA Hussein Dey), qui se sont engagés pour un contrat de deux ans, a-t-on appris auprès de la direction du club des Hauts-Plateaux.

Il s'agit respectivement de la 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> recrue estivale de l'ESS, qui

s'est assuré jusque-là les services de Mohamed Legraa (ex-USM Harrach), Ziti Mohamed Khoutir (ex-CS Constantine), El Aid Madouni (ex-MC Saida), Nafaâ Aloui (ex-US Biskra) et Faouzi Yaya (ex-MO Béjaïa). Par ailleurs, le gardien de but international de l'USM Harrach, Azzedine Doukha, qui aurait tout conclu avec l'ESS, signerait son contrat mardi, précise la même source.

En revanche, le club a perdu les services de son entraîneur suisse, Alain Geiger,

parti vers Al Ittifak Essaoudi, ainsi que ses deux internationaux, Abdelmoumen Djabou (Club Africain/Tunisie) et Mokhtar Benmoussa (USM Alger).

L'Entente a également des chances minimales de garder son troisième international, Abderrahmane Hachoud.

L'ESS représentera l'Algérie lors de la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique, en compagnie de la JSM Béjaïa.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

## Victoire de l'ASO Chlef face au MAS Fès

La formation algérienne de football, l'ASO Chlef, qui se trouve au Maroc pour préparer la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique, a battu lundi à Fès, en match amical, le Maghreb association sportive

de Fès (MAS) par 3 buts à un (mi-temps 2-1). Les buts ont été inscrits par Farid Mellouli (22'), Toufik Bouhafer (38') et Amine Aoumri (53') pour les Algériens et Mehdi El Bassil (53' SP) pour les

Marocains.

Pour rappel, dans le premier match de préparation l'ASO Chlef avait été battue, samedi dernier à Meknès, par le Club omnisports de Meknès (CODM) par trois buts à zéro.

L'équipe conduite par le nouvel entraîneur, Rachid Belhout, recevra le 7 juillet prochain au stade Mohamed-Boumezzrag de Chlef, l'Etoile sportive du Sahel (Tunisie). Ce match a servi également de

préparation au MAS qui recevra samedi prochain à Fès AC Léopards (Congo) pour le compte des matches de barrage pour l'accession à la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Les Chelifiens qui étaient arrivés, vendredi 15 juin, pour un regroupement au Maroc regagneront Chlef vendredi prochain 29 juin.

APS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INDIVIDUEL DE TENNIS DE TABLE

## Phase finale à Blida

La phase finale du championnat d'Algérie individuel 2012 de tennis de table, toutes catégories (messieurs et dames), aura lieu jeudi, vendredi et samedi prochains à la salle omnisports Mustapha-Tchaker de Blida, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FATT).

Prendront part à cette compétition 128 pongistes des deux sexes représentant 15 ligues et 30 clubs, précise-t-on de même source. Cette manifestation sportive, dont le coup d'envoi sera donné jeudi

à 9h, verra également la participation de 8 athlètes d'élite évoluant à l'étranger et des équipes du Sud algérien, a ajouté la FATT.

La phase finale du championnat d'Algérie 2012 de tennis de table comprendra les épreuves suivantes : simple dames, simple messieurs, double dames, double messieurs et double mixte.

JUDO, ÉQUIPES SENIORS

## Le championnat d'Algérie à Arzew

Le championnat d'Algérie de judo par équipes seniors (dames et hommes) aura lieu vendredi prochain à la salle omnisports d'Arzew (Oran), a-t-on appris auprès de la Ligue oranaise de judo.

Cette compétition, organisée par la ligue wilaya en collaboration avec la Fédération algérienne de judo, verra la participation de plus de 250 judokas et judokates seniors de 13 clubs qui se sont qualifiés lors des phases régionales.

Le programme de ce championnat prévoit le déroulement des combats par équipes dans sept catégories de poids chez les seniors hommes, de celle des moins de 60 kg à celle des plus de 100 kg, tandis que les dames auront à se mesurer dans les catégories de moins 48 kg à celle des plus de 70 kg.

VOLLEY-BALL

## Tournoi d'accession à la Nationale I B à Chlef

Le tournoi national d'accession à la division Nationale I "B" de volley-ball (seniors-hommes) aura lieu du 28 au 30 juin à la salle omnisports de Chlef, a-t-on appris auprès de la Ligue régionale Ouest. Ce tournoi national, organisé par la ligue régionale ouest en collaboration avec la Fédération algérienne de volley-ball, verra la participation de cinq clubs qui se sont qualifiés à l'issue des tournois régionaux.

Il s'agit de WATlemcen, NC Béjaïa, MCB Laghouat, Nadi Zerouak (Médéa) et le CSA Theniet El Abed (Batna), qui seront répartis en deux poules "A" et "B".

A l'issue de ce tournoi, deux clubs accéderont à la division Nationale I "B" pour la saison sportive 2012-2013. Le premier de chaque poule affrontera le deuxième de l'autre.

Programme des rencontres

Demain

MCB Laghouat - Nadi Zerouak à 16h

Vendredi

CS Theniet El Abed - MCB Laghouat à 9h

NC Bejaïa - WATlemcen à 11h

Nadi Zerouak - CS Theniet El Abed à 16h

Samedi

1<sup>re</sup> poule "A" - 2<sup>e</sup> poule "B" (10h)1<sup>re</sup> poule "B" - 2<sup>e</sup> poule "A" (11h30)

APS

## Cuisine

### COUSCOUS VÉGÉTARIEN



#### Ingrédients :

500 g de couscous fin  
2 kg d'épinard  
200 g d'oignons  
6 pommes de terre  
3 courgettes ou 200g de potiron  
200 g de pois chiches trempés  
3 poivrons ou piments  
4 tomates fraîches  
Une pincée de paprika  
Sel, poivre  
4 c. à soupe d'huile d'olive  
1/4 de litre d'eau

#### Préparation :

Faire chauffer dans la marmite du couscoussier ou dans un fait-tout l'huile, ajouter les oignons hachés et laisser mijoter pendant 1 minute, ajouter les tomates concassées, les épinards, les pois chiches, le paprika, le sel, le poivre et l'eau.

Dans une terrine, mélanger le couscous avec un peu d'eau froide, 2 c. à soupe d'huile d'olive, le placer dans le haut du couscoussier et faire cuire à feu moyen en même temps que les légumes durant 30 minutes.

Verser le couscous dans une terrine, l'écraser doucement avec une louche ou une cuillère en bois, le couler à la main de façon à bien détacher les graines. Ajouter les pommes de terre et les courgettes aux autres légumes dans le bouillon, remettre le couscous dans le haut du couscoussier et laisser cuire à feu moyen durant 15 minutes. Retirer du feu, laisser reposer. Entre temps, ajouter les poivrons dans la marmite. Mélanger le couscous avec une pincée de poivre, le verser dans un plat, le garnir avec les légumes et l'arroser d'épinards.

### CRÈME DE DATTES



#### Ingrédient :

30 dattes deglet-nour dénoyautées  
1 pot de crème fraîche  
200 g de fruits secs

#### Préparation :

Faire passer les dattes et la crème fraîche dans le mixeur. Mettre dans des coupes. Saupoudrer de fruits secs concassés (amandes, pistaches, noisettes...). Laisser refroidir pendant une demi-heure avant de servir.

## FORME ET SILHOUETTE Corrigez les petits défauts

*Un ventre un peu mou, des cuisses rebondies. Même si vous n'êtes pas une fan des clubs fitness, vous pouvez venir à bout de ces petits défauts. A condition de savoir choisir le sport le mieux adapté.*

PAR OURIDA AÏT ALI

### Un dos rond

Faites, de l'équitation, du volley-ball ou encore du basket-ball. Ces sports permettent de développer la musculature postérieure et donnent l'impression d'une silhouette plus élancée grâce à l'extension qu'ils réclament.

**A éviter :** le handball, qui risque de trop muscler les pectoraux ; ainsi que la brasse et la musculation du buste à l'aide d'appareils.

### Épaules larges

Pour retrouver une silhouette harmonieuse, choisissez des sports qui musclent les jambes : ski, roller, danse.

### Ventre mou

Jetez-vous à l'eau et nagez le dos crawlé. Ce sport permet de muscler la ceinture abdominale. Si vous êtes fane de musique latino, lancez-vous dans la salsa qui nécessite de l'endurance

**A éviter :** la brasse ainsi que le vélo qui ne muscle pas les abdominaux et dont les à-coups peuvent accentuer l'aspect "ventre détendu".

### De gros mollets

Faire de la danse modern-jazz (afin d'éviter les sauts qu'on retrouve dans les autres danses et qui musclent trop les mollets). Mais aussi, pratiquer la natation.

**A éviter :** le vélo, qui bien évidemment fait trop travailler les mollets,

### Fortes cuisses

Faites de la corde à sauter et du jogging qui favorisent l'affinement des membres inférieurs.



**A éviter :** le golf, ainsi que les sports qui par définition ne font pas beaucoup travailler les jambes.

## ACTIVITÉ PHYSIQUE DES ENFANTS Quels sports et à quel âge ?

Sans contre-indication particulière autre que l'excès, le sport apprend à l'enfant à maîtriser son corps et à avoir confiance en lui. Quels sont les sports à privilégier ?

### Le sport à tout âge

Faire du sport fait partie des bonnes habitudes que l'on transmet à ses enfants. Même les plus jeunes y participent. "Les bébés à partir de quatre mois peuvent être initiés aux joies de la natation. Il s'agit plus d'une activité d'éveil corporel, les familiariser progressivement avec l'eau", expliquent les pédiatres. A partir de quatre ans, un enfant a les capacités physiques pour pratiquer un sport. Et à six ans, un enfant a appris à synchroniser ses mouvements. Sa mémoire entre en action pour retenir ce qui lui est enseigné. Sa souplesse naturelle lui permet de se développer davantage en exerçant régulièrement une activité physique", affirment encore les pédiatres. De la danse au football en passant par le judo, tous les sports sont permis de moment qu'ils soient toujours dosés raisonnablement.



### Chacun ses goûts

Les parents doivent être à l'écoute des désirs de leurs enfants. En général, ces derniers n'hésitent pas à communiquer leurs envies, les plus excentriques parfois. Si on doit réfréner les caprices les plus fous, les parents peuvent laisser

leurs bambins choisir selon leurs préférences, qui ne tarderont pas à s'exprimer en fonction de leur personnalité et de leur entourage. "Un enfant réservé peut très bien décider soudainement de se mettre à un sport collectif pour s'ouvrir aux autres. De même, un enfant renfermé reprendra confiance en lui en exerçant un sport comme le judo où il apprendra à se défendre".

### Pour le plaisir

Le plus important, c'est de s'amuser ! Le sport doit rester un jeu, un moyen de se défouler, de partager ses émotions avec d'autres enfants. L'esprit de compétition viendra peut-être à l'adolescence quand la passion d'un sport se révélera être une vocation. Mais en attendant, les parents ne doivent pas perdre de vue que le sport est une détente pour l'enfant et non une contrainte. "L'enfant apprend à se discipliner et à respecter joyeusement les règles du jeu. C'est la meilleure école pour apprendre à faire de son mieux, à poursuivre un effort tout en s'amusant", soulignent les pédiatres.

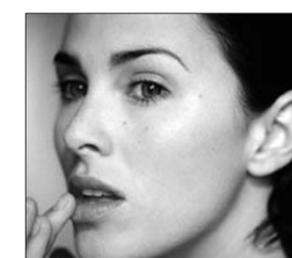
## Trucs et astuces

### Démaquillant maison

Mélangez soigneusement un volume de jus de citron ou d'orange, un volume de vaseline et un volume d'huile d'amande douce, pour obtenir une préparation homogène. Remuez bien avant chaque utilisation.



### Lèvres gercées



Pour retrouver de belles lèvres, passez un peu d'huile d'amande douce le soir avant de vous coucher. Vos lèvres seront ainsi réhydratées et retrouveront leur douceur.

### Lait de toilette au miel

Mélangez soigneusement une c. à soupe de miel dans 20 cl de lait. Vous pourrez utiliser cette préparation chaque matin et chaque soir. Il suffit ensuite de rincer votre peau "sucrée" avec une lotion. Conservez la préparation au frais (maximum 8 jours).



### Dents blanches

Brossez-vous dents tous les jours avec du jus de citron frais. Autre solution : brossez-les avec un peu de bicarbonate de soude. Attention, toutefois à ne pas renouveler cette opération trop souvent, car le bicarbonate de soude risquerait d'abîmer l'émail de vos dents.



O. A. A.

# La Chine réussit son premier «baiser» spatial en mode manuel

*Dimanche, la Chine a réussi son premier amarrage en mode manuel entre le vaisseau spatial Shenzhou IX et le module Tiangong-1. Ceci constituait la principale mission de l'équipage du vaisseau et une étape importante pour la suite du programme spatial chinois.*

C'est une nouvelle étape de réussite pour les membres de l'équipage du Shenzhou IX. Un peu plus de six jours après avoir effectué un premier amarrage au module Tiangong-1 déjà en orbite et avoir pénétré à l'intérieur, les trois taïkonautes, Liu Yang, Jing Haipeng et Liu Wang ont en effet complété leur mission la plus importante : réaliser un nouvel amarrage cette fois-ci en mode manuel. C'est dimanche peu avant 14H50 GMT que le "baiser spatial" a été réalisé plusieurs heures après que l'équipage a regagné le vaisseau Shenzhou IX et que ce dernier s'est séparé du module.

Le spationaute Liu Wang a pris les commandes de l'engin sous les regards et le contrôle des équipes au sol. Une opération qu'ont également suivie des millions de Chinois sur la télévision nationale CCTV. Quelques minutes après que le vaisseau est entré en contact avec le module, le centre de contrôle spatial de Pékin a annoncé la réussite de la manœuvre qui est d'une importance capitale pour la poursuite du programme spatial chinois. "Le succès de cette mission de rendez-vous manuel représente une avancée majeure. L'amarrage



a été précis, parfait", a déclaré la porte-parole du programme chinois de vol habité, Wu Ping, lors d'une conférence de presse à Pékin.

En effet, les amarrages manuels peuvent s'avérer nécessaires en cas de défaillance des systèmes automatiques. Néanmoins, la manœuvre est très délicate dans la mesure où les deux vaisseaux tournent autour de la Terre à quelque 28.000 kilomètres par heure et risquent de se détruire mutuellement en cas de collision. Liu Wang avait ainsi répété au moins 1.500 fois au sol l'amarrage en mode manuel, réalisé avec des manettes situées à gauche et à droite de son siège à bord de Shenzhou IX. Très concentré, le taïkonaute était assis entre Liu Yang, première Chinoise à aller dans l'espace et Jing Haipeng et est resté totalement immobile en dehors de ses mains pour rapprocher le vaisseau du module en douceur.

## La Chine, premier pays asiatique à marcher sur la Lune ?

Désormais, "la Chine maîtrise entièrement (...) les technologies d'amarrage nécessaires à la construction d'une station spatiale", a assuré Zhou Jianping,

ingénieur en chef de ce même programme, cité par l'agence Chine nouvelle. Le pays rejoint ainsi les Américains et les Russes qui ont déjà franchi cette étape cruciale de la conquête spatiale dans les années 60. D'ailleurs, le rattrapage du retard technologique est devenu une priorité pour le pays qui tire une grande fierté de son programme de vol habité. Celui-ci vise à créer d'ici une décennie une station orbitale dans laquelle un équipage peut vivre en autonomie durant plusieurs mois, sur le modèle de l'ancienne station russe Mir ou de la Station spatiale internationale (ISS).

Pour cela, le gouvernement a investi quelque 19 milliards de yuans (soit 2,4 milliards d'euros) dans ce programme depuis Shenzhou VII, lancé en 2008, jusqu'à la prochaine mission, Shenzhou X", a indiqué Mme Wu. Mais la Chine ne compte pas en rester là dans la conquête spatiale. Elle est parallèlement engagée dans une course vers la Lune : elle rêve d'être le premier pays asiatique à y poser le pied. Dans le cadre de ce programme nommé "Chang'e", elle a déjà lancé avec succès deux sondes lunaires, en 2007 et 2010.

## Un indice vert pour mesurer les dommages causés à la nature

L'Onu a lancé un indice vert destiné à mesurer non seulement la richesse économique mais aussi le capital naturel. Avec ce nouveau barème, on constate que les grands pays émergents et les Etats-Unis sont ceux qui ont provoqué le plus de dégâts à la nature ces 20 dernières années.

Présenté à l'occasion de la conférence sur le développement durable Rio+20 par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), un nouvel indice vert a fait son apparition. Ce PIB vert, ou "indice de richesse globale" (Inclusive wealth index, IWI en anglais) tient compte de "toutes les composantes de la richesse dans un pays" et de leur évolution dans le

temps, souligne le PNUE dans son rapport. Le capital naturel inclut aussi les ressources renouvelables et non renouvelables telles que les combustibles fossiles, les forêts ou les réserves de pêche.

"Rio+20 est une occasion de revenir sur le PIB comme mesure de prospérité au XXIème siècle [...], beaucoup trop silencieux sur les mesures principales de bien-être humain, à savoir les problèmes sociaux et l'état des ressources naturelles du pays", a affirmé le directeur général du PNUE Achim Steiner cité par l'AFP. Grâce à ce nouveau barème, il devient ainsi possible d'établir "le véritable état de la richesse du pays et la durabilité de sa croissance", contrairement au Produit

intérieur brut (PIB) et à l'Indice de développement humain (IDH) qui ne tiennent compte que "du court terme". En effet, l'IDH est calculé à partir de l'espérance de vie, du niveau d'éducation et du niveau de vie.

L'IWI fait apparaître que les hausses du PIB et de l'IDH se font souvent au détriment du capital naturel. Le rapport montre que, de façon générale, plus la population augmente, plus l'indice est bas. Ainsi, les pays dont la croissance est la plus élevée sont aussi ceux dont les ressources naturelles connaissent une dégradation rapide. Par exemple, entre 1990 et 2008, le PIB de la Chine a augmenté de 422%, de 37% aux Etats-Unis, de 31% au Brésil

et de 24% en Afrique du Sud. En revanche, si on se réfère au nouvel indice, l'économie chinoise n'aurait progressé que de 45%, celle du Brésil de 18% et celle des Etats-Unis de 13% tandis que celle de l'Afrique du Sud aurait baissé de 1%.

Cela s'explique par la destruction du capital naturel (-17% en Chine, -20% aux Etats-Unis, -25% au Brésil et -33% en Afrique du Sud). Au final, le seul des 20 pays étudié à avoir augmenté son capital naturel, du fait du développement de ses forêts est le Japon. La France, elle, a connu une quasi-stabilité et si elle se place aux 14<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rangs en termes de PIB et d'IDH, elle caracole à la 3<sup>e</sup> place avec l'IWI (l'Allemagne se classe 2<sup>e</sup>).

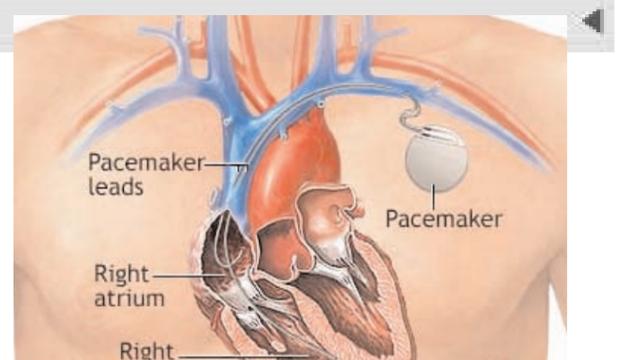
### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## PACEMAKER

Inventeur : **John Hopps** Date : **1950** Lieu : **Canada**

Dès le XVIIIème siècle, les médecins savaient qu'une stimulation électrique était capable de contracter les muscles. Dans les années 40, l'ingénieur canadien John Hopps remarqua qu'il était possible de remettre un cœur en marche grâce à une stimulation électrique ou mécanique. En 1950 il inventa le premier pacemaker.



## Brigitte Engerer

La grande pianiste française  
décède à 59 ans



La pianiste française Brigitte Engerer, née à Tunis en 1952, est décédée à Paris samedi 23 juin à l'âge de 59 ans des suites

d'une longue maladie. Elle laisse derrière elle une immense carrière internationale.

## Amber Heard

L'étoffe d'une grande star

Avec ses faux airs de Keira Knightley croisée avec Scarlett Johansson, Amber Heard s'apprête à devenir une grande star. Elle tourne actuellement *Machete Kills* de Robert Rodriguez.



## Eric Christian Olsen

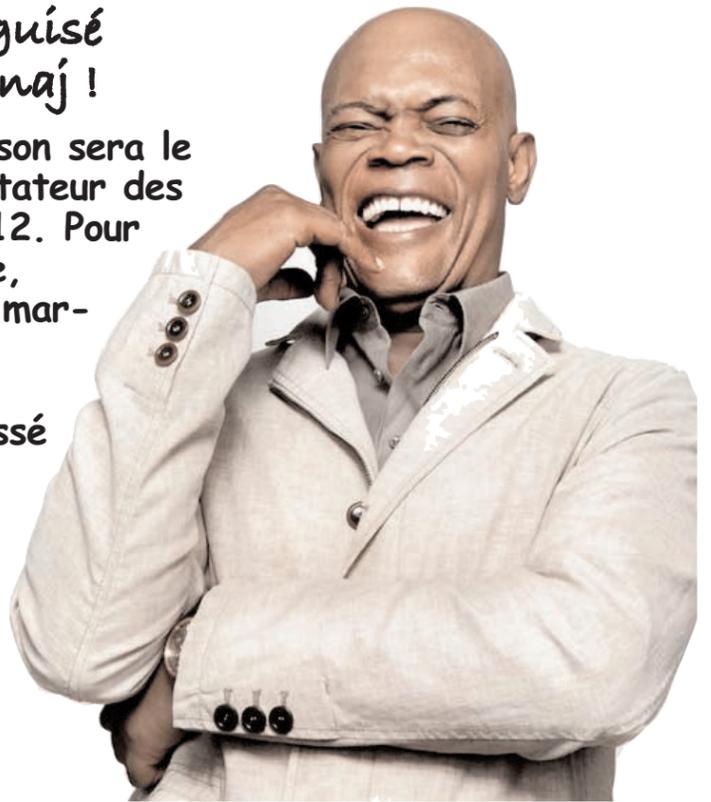
mariage de la star de «NCIS»

Eric Christian Olsen a dit oui à sa compagne de longue date, Sarah Wright samedi 23 juin. Il a ainsi déclaré : " (...) Je ne peux pas imaginer meilleure maman pour nos futurs enfants."

## Samuel L. Jackson

délirant, déguisé en Nicki Minaj !

Samuel L. Jackson sera le prochain présentateur des BET Awards 2012. Pour annoncer la chose, l'acteur a voulu marquer les esprits. Ainsi, Samuel L. Jackson s'est glissé sous la perruque de Nicki Minaj et a rappé quelques paroles de la chanson *Beez in the Trap*.



## James Marsden

bientôt papa ?

James Marsden attendrait un bébé avec le mannequin Rose Costa, quelques mois à peine après s'être séparé de sa femme.

James Marsden attendrait un bébé avec le mannequin Rose Costa. Rose serait enceinte de trois mois et voudrait garder le bébé.



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h28
Dohr	12h51
Asr	16h43
Maghreb	20h16
Icha	21h59

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 1609 | Mercredi 27 juin 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

## Khalida Toumi dévoile le programme



Lors d'une conférence de presse, animée hier à la salle Atlas, la ministre de la Culture Khalida Toumi a dévoilé le programme des activités culturelles pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Une commémoration qui débutera le 4 juillet 2012 avec un spectacle à la salle Atlas et des activités à travers les 48 wilayas du pays jusqu'au 5 juillet 2013.

PAR KAHINA HAMMOUDI

C'est au cours de cette rencontre avec la presse que la ministre de la Culture a mis à la disposition des différents médias les programmes les plus marquants de cette commémoration, notamment la présentation d'un petit livret donnant plus de détails sur les activités de tous les genres artistiques. Pour l'élaboration d'un programme s'étalant sur toute l'année, la ministre a affirmé, dans son préambule, que « réaliser cela n'est pas chose aisée. Car il faut préciser que s'occuper de différentes manifestations, dans différentes wilayas, et durant toute l'année, n'est pas une tâche de tout repos. D'ailleurs pour l'exemple : pour réaliser seulement une exposition collective, il faut beaucoup d'investissement ». Concernant les activités du lancement officiel des festivités de ce cinquantième anniversaire, la ministre a informé que plusieurs pays ont voulu participer à cet événement. C'est d'ailleurs à cette occasion que les Etats-Unis d'Amérique et la Chine seront présentes. Le premier pays participera avec un spectacle-événement avec un concert de John Landrum Cooper, le 2 juillet à la salle Ibn Zeydoun et le second pays, la Chine avec un spectacle acrobatique. D'autres activités inauguratrices sont également au

programme, à l'instar d'un colloque international sous le thème « Libérer l'histoire », du 1<sup>er</sup> au 3 juillet à la Bibliothèque nationale d'Algérie, d'une résidence d'écriture d'auteurs algériens et étrangers sur l'œuvre de Franz Fanon, du 1<sup>er</sup> au 10 juillet à l'hôtel El-Aurassi, « L'été en musique » du 2 au 18 juillet sur l'esplanade de Riadh El Feth et bien entendu le spectacle très attendu, mis en scène par Caracalla, prévue au Casif de Sidi Fredj. Pour la même soirée des concerts sont également prévus dans neuf wilayas du Grand Sud. La ministre de la Culture a également apporté de plus amples informations concernant les autres spectacles artistiques. Ainsi au volet cinéma il y aura, selon la ministre, « 44 œuvres dont 11 long métrages, 20 films-documentaires et 13 documentaires sur le patrimoine immatériel ». Le ministère de la Culture prévoit aussi une tournée, sur une année, de cinébus ainsi que la numérisation et le tirage de copies de films produits durant la Révolution et dans les années 70. Le théâtre sera également enrichi avec l'apport de 50 pièces de théâtre, dont 30 produites par les théâtres régionaux et 20 par des associations et des troupes de théâtre amateur. Le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie sera célébré également à travers d'autres pays. La ministre a d'ailleurs informé que 16 consulats algériens, établis dans différents pays, fêteront l'événement avec des spectacles chorographiques en précisant qu'il est « impossible de célébrer le même jour, mais cela se fera au cours de toute l'année ». Il y aura aussi, d'après la première responsable du secteur culturel, « des manifestations culturelles en France et en Suisse par le biais de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), l'Office national pour la culture et l'information (ONCI). 16 spectacles, en tout, sont prévus, entre le 29 juin et le 10 juillet, dans les consulats d'Algérie dans ces 2 pays. Un grand gala sera organisé le 5 juillet à Paris. **K. H.**

Très Libre



### TLEMCCEN, TRAFIC DE DROGUE Saisie de deux tonnes de kif traité à Chigueur

Pas moins de 1.950 kilogrammes de kif traité ont été saisis tôt dans la matinée de mardi à Chigueur (Maghnia), a-t-on appris auprès de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. La saisie a été opérée par les éléments de la brigade mobile des Douanes algériennes de Maghnia lors d'un barrage de contrôle, a indiqué la même source, soulignant qu'à la vue du barrage, deux véhicules venant de la

ville de Maghnia ont rebroussé chemin. Après une course-poursuite, les trafiquants ont abandonné leurs véhicules et pris la fuite. Après la fouille des deux véhicules, les éléments de la brigade mobile des Douanes algériennes de Tlemcen ont mis la main sur la quantité de drogue, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par les services compétents afin d'identifier les trafiquants, selon la même source.

### SITUATION DES FEMMES SAHRAOUIES L'Internationale socialiste des femmes invitée à agir

La Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS) et membre du secrétariat du Front Polisario, Fatma Mehdi, a demandé à l'Internationale socialiste des femmes de constituer une délégation pour s'enquérir de la situation des femmes sahraouies, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS). Dans son intervention lors des travaux de la réunion des groupes de l'Internationale socialiste des femmes, dimanche à Istanbul (Turquie), la SG de l'UNFS a appelé à « constituer une délégation pour s'enquérir de la situation dans les territoires occupés et dans les camps de réfugiés sahraouis », a précisé la même source. Mme Mehdi a, à cette occasion, présenté un exposé sur la réalité de la situation des femmes sahraouies qui pâtissent de l'absence de paix, de l'achoppement

du projet de négociations et de la régression des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

Evoquant « les femmes qui parviennent à résoudre les conflits par le dialogue et la négociation », thème de la rencontre d'Istanbul, la présidente de l'Internationale socialiste des femmes, Pia Locatelli, a souligné l'importance de la participation des femmes à la médiation et à la négociation pour le règlement des conflits et pour la paix mondiale. La vice-présidente de l'Internationale socialiste des femmes pour la région de la Méditerranée et du Moyen-Orient, Caralee Antqona, a, quant à elle, axé son intervention sur les guerres et les conflits que connaît la région et les initiatives les plus importantes menées par l'Internationale socialiste des femmes dans ce domaine.

### SAISON ESTIVALE 4 cas de noyade à El Tarf

Quatre cas de noyade ont été enregistrés par la Protection civile de la wilaya d'El Tarf depuis l'ouverture de la saison estivale 2012, a-t-on appris auprès de ses services. Les corps de trois parmi ces victimes de la mer ont été repêchés au large de plages non surveillées, tandis que la quatrième n'a pas respecté les consignes de sécurité dans la plage gardée de Messida, à El Kala, ont précisé les mêmes services.

Ces derniers appellent les estivants à ne

se baigner que dans les plages surveillées et à observer scrupuleusement les règles de sécurité afin d'éviter l'irréparable. Une campagne de sensibilisation aux dangers de la mer est d'ailleurs menée par la Protection civile dont les éléments distribuent, sur place, dépliants et affiches aux estivants et aux baigneurs, notamment aux familles à qui il est notamment recommandé de bien surveiller leurs enfants lorsqu'ils sont dans l'eau.